

# LA MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL

## Genèse d'un haut lieu du paysage construit montréalais

> LUC NOPPEN<sup>1</sup>

LUC NOPPEN est professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal. Il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'École des sciences de la gestion et directeur de l'Institut du patrimoine de cette même université. Il mène depuis plus de trente ans des recherches sur le patrimoine religieux; il a publié une quarantaine de livres et des centaines d'articles et prononcé autant de conférences sur ce thème, œuvrant souvent en collaboration avec Lucie K. Morisset. Il est aussi activement engagé dans la conservation des églises et des couvents du Québec au sein d'organismes communautaires et comme conseiller auprès des autorités publiques.



ILL. 1. PORTRAIT POSTHUME DE MARGUERITE D'YOUVILLE PAR JAMES DUNCAN, VERS 1825. | MUSÉE MCCORD, 986.128.

### ÉTAT DE LA QUESTION ET RAPPEL HISTORIQUE

Fondée en 1737 par sainte Marie-Marguerite d'Youville (ill. 01) – née Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais (1701-1771) et canonisée en 1990 par le pape Jean-Paul II –, la Congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal, dite des « Sœurs grises », avait pris en 1747 la responsabilité de l'ancien l'hôpital des Frères Charon, bâtiment en ruines de la Pointe-à-Callière. Laborieusement reconstruit, cet hôpital a été rasé par le feu en 1766, puis réédifié et agrandi en plusieurs moments au dix-huitième siècle et dans la première moitié du dix-neuvième. Abandonné en 1871, le site a accueilli des fonctions commerciales jusqu'en 1980, quand les religieuses ont restauré les vestiges de la « maison de la fondation » pour y loger les services administratifs de la congrégation (ill. 02).

Le nouvel hôpital général des Sœurs grises – qui deviendrait aussi la maison-mère des Sœurs grises – fut, lui, construit par étapes, à partir de 1869, sur un site bordé par le boulevard René-Lévesque (autrefois Dorchester) et les rues Guy, Sainte-Catherine et Saint-Mathieu (ill. 03). La propriété a été acquise en 2007 par l'Université Concordia qui projette, à terme, d'y établir sa Faculté des arts. En attendant, au fur et à mesure que les religieuses les quittent, l'Université occupe les lieux, notamment par des logements étudiants.

L'œuvre de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal, ainsi que ses nombreuses ramifications au Canada et aux États-Unis, a été longuement étudiée



ILL. 2. MONTRÉAL. LA MAISON MÈRE D'YOUVILLE, RUE SAINT-PIERRE. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 3. MONTRÉAL. VUE D'ENSEMBLE DE LA MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISSES. | GUILLAUME ST-JEAN.

ILL. 4. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SITE  
PAR VALORINVEST. | BANQ, LA PRESSE, 27 MAI 1975.

et fait l'objet de plusieurs publications importantes depuis le début du vingtième siècle. Ces ouvrages ont cherché à établir pour la postérité la mémoire de la fondatrice et des réalisations de la Congrégation<sup>2</sup>. C'est le projet de vente du site à un promoteur, en novembre 1974, et l'intention de celui-ci d'ériger

des édifices en hauteur autour d'un couvent recroquevillé (ill. 04) qui ont établi le « domaine des Sœurs grises » comme un nouveau sujet d'intérêt, patrimonial cette fois. Le processus d'attribution d'un statut de protection juridique en vertu de la *Loi sur les biens culturels* du Québec a requis des études sur le site et les constructions. Le travail pionnier de Barbara Salomon de Friedberg, mené en 1975, a dressé une chronologie des constructions et établi un premier inventaire architectural des lieux<sup>3</sup>. Si le classement de la chapelle au titre de monument historique avait été décrété dans l'urgence en 1974, l'étude par l'historienne de l'art a permis au ministère des Affaires culturelles de l'époque de classer comme site historique l'ensemble de la propriété, en 1976. Ce travail a été suivi de recherches sur l'œuvre architectural de Victor Bourgeois, dorénavant identifié par une histoire de l'architecture naissante à Montréal, comme l'architecte de la maison-mère; on doit à Phyllis Lambert<sup>4</sup> et à Raymonde Gauthier<sup>5</sup> le déploiement de la figure mythique de Victor Bourgeois, architecte providentiel qui, seul contre le déferlement des architectes britanniques et étasuniens, défendit l'originalité paysagère du Montréal francophone et catholique.

C'est ensuite dans la foulée des recherches sexospécifiques menées par l'équipe d'Annmarie Adams à l'Université McGill que Tania Martin<sup>6</sup> a produit, en 1995, un mémoire de maîtrise intitulé *Housing the Grey Nuns: Power, Religion and Women in Fin-de-siècle Montréal*. Elle a poursuivi ses recherches doctorales sur les couvents et entrepris recherches et publications sur ce thème dans le cadre du programme de sa Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti, logée à l'École d'architecture de l'Université Laval.

Plus récemment, la perspective d'une conversion de la maison-mère en édifice académique et résidentiel a requis divers travaux de caractérisation du site et de son potentiel de conservation/développement<sup>7</sup>; Josette Michaud, de l'agence Beaupré et Michaud architectes, a pour sa part préparé une volumineuse *Étude des valeurs patrimoniales du couvent des Sœurs Grises (construit sous le nom d'Hôpital général des Sœurs Grises). Domaine des Sœurs Grises de Montréal*<sup>8</sup> dont le mérite est d'ancrer l'histoire de l'architecture dans la matière construite, ce qui a permis d'établir une hiérarchie des interventions en fonction de l'intensité patrimoniale des composantes du site. Un dernier rapport,



ILL. 5. *THE GENERAL HOSPITAL OF THE GREY NUNS, MONTREAL*. DESSIN GRAVÉ DE E. HABERER. | BANQ, THE CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, 4 DÉCEMBRE 1875.



ILL. 6. MONTRÉAL. LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL GÉNÉRAL DANS LE VIEUX-MONTRÉAL. | PIERRE LAHOUD.

préparé pour la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, est attendu pour l'automne 2009; il servira à appuyer la désignation prochaine de la maison-mère des Sœurs grises de Montréal comme lieu historique national.

La revue de ces travaux nous conduit au constat qu'il reste des recherches à faire, des analyses à mener, des interprétations à formuler pour enrichir notre compréhension de cet ensemble historique d'une grande importance. Cela s'impose surtout alors que des ressources considérables sont mises en œuvre pour en assurer la pérennité, tandis que l'analyse critique des sources incite à renouveler le cadre problématique établi depuis plus de vingt ans. Il convient donc d'entreprendre une interprétation holistique, mieux arrimée aux sensibilités de notre temps.

Cet article, contribution de l'histoire de l'architecture, relit la place qu'occupe la maison-mère dans la paysage urbain, analyse le rôle des concepteurs qui en ont assuré la genèse, explore sa position et sa contribution à une typologie architecturale originale et propose une lecture nouvelle de son apport, sur les plans formel et sémantique, au patrimoine religieux bâti de Montréal.

## LE CHOIX DU SITE

Le 14 novembre 1874, le *Canadian Illustrated News* publie une vue à vol d'oiseau : *The General Hospital of the Grey Nuns, Montreal* (ill. 05). Le texte qui l'accompagne se conclut par cette déclaration : « *The new buildings, as seen in our sketch, cover an immense area, and with the Church, will form the largest establishment of the kind in America.* » Quelques jours plus tard, *L'Opinion Publique*, selon son habitude, reprend la même image, mais le texte qui l'accompagne est beaucoup plus long; il apprend aux lecteurs l'histoire et les œuvres de la Congrégation, détaille l'état d'avancement du chantier et annonce le renouveau proposé par le projet de chapelle (voir p. 6).

### 1854 : un plan stratégique des Sœurs grises

Le déplacement de l'hôpital général des Sœurs grises s'inscrit dans le contexte de l'expansion urbaine et démographique de Montréal. À partir de 1860, les congrégations féminines quittent en effet le Vieux-Montréal où elles s'étaient établies sous le Régime français<sup>9</sup>; elles s'y trouvent à l'étroit avec leurs recrues plus

nombreuses et une clientèle sans cesse croissante. Leurs vastes sites, stratégiquement situés, sont convoités pour des usages commerciaux qui en requièrent le démembrement (ill. 06). Les autorités municipales sont sensibles à cette pression immobilière et proposent d'exproprier des lots occupés par des communautés religieuses pour tracer de nouvelles rues dans la ville marchande afin d'accéder plus facilement au port, qui connaît un développement fulgurant.

Mais le déplacement des communautés religieuses a aussi d'autres objectifs. Le cas de la relocalisation des Sœurs grises permet d'en cerner les contours (ill. 07).

En 1854, sœur Deschamps, supérieure de la congrégation, adresse un mémoire à monsieur Faillon, supérieur du Séminaire. Il s'agit en quelque sorte de l'esquisse d'un plan stratégique de développement, qui dresse d'abord un sombre constat de l'état des lieux dans le vieil hôpital général de la rue des Enfants-Trouvés (renommée place d'Youville en 1901) :

Nos salles sont de beaucoup trop petites pour le nombre de pauvres qu'elles contiennent; elles n'ont presque aucune commodité

### Le Nouvel Hôpital-Général des Sœurs Grises

L'Hôpital-Général de Montréal a été fondé par sieur François Charon de la Barre en 1694. Le terrain sur lequel s'éleva la construction fut concédé gratuitement par les messieurs du Séminaire de St. Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal.

Cette communauté de Frères ayant été dissoute, l'Hôpital-Général fut confié aux soins de Mme d'Youville et de sa communauté, le 7 octobre 1747. Elle fut confirmée dans la propriété et l'administration de l'hôpital par les lettres patentes du roi Louis XV, en date du mois de juin 1753, et continua jusqu'en 1871 à y exercer les œuvres de charité auxquelles elle s'était vouée; mais à cette époque, le local et la disposition des lieux étant un obstacle à l'extension des œuvres, la communauté transféra l'hôpital dans la partie ouest de Montréal, au quartier St. Antoine, entre les rues Dorchester, Guy, Ste. Catherine et St. Mathieu, sur un terrain contenant en superficie 12 arpents environ.

La construction de cet hôpital, etc., a été commencée au printemps de 1869, et toute la partie Est, occupée actuellement par les Sœurs, leurs pauvres et leurs orphelins, s'achevait au mois d'octobre 1871.

L'église et une partie considérable des ailes situées à l'ouest, et destinées à loger les pauvres et les orphelins, ont été commencées au printemps de 1874, elles sont aujourd'hui en partie achevées.

Le corps principal des bâtiments depuis l'entrée de la communauté aura 524 pieds de long.

Tout l'hôpital est composé de 4 étages, y compris le soubassement.

L'église, en y comprenant la tour, aura 180 pieds de long.

Cette église, construite d'après les plans de V. Bourgeau, écr., architecte, par Perrault et frères, constructeurs, est du style romain [*sic*], et une fois achevée, elle sera un des plus beaux édifices religieux de Montréal.

Elle comprend trois nefs et un transept.

Le sanctuaire, terminé par un(e) abside en hémicycle de 40 pieds de longueur, a la même largeur que la nef principale.

À chaque extrémité de la nef sont de petites chapelles construites aussi en hémicycle.

Les murs latéraux de la grande nef et du transept, soutenus par de fortes et belles colonnes, s'élèvent au-dessus d'un triforium, et ont une cléystère (*clerestory*), ou double rangée de fenêtres pour éclairer la voûte.

L'église renfermera cinq autels.

De chaque côté du sanctuaire sont construites deux sacristies, pour le service de l'église, unies ensemble en arrière par un passage couvert.

La façade de l'église a en hauteur 90 pieds jusqu'au sommet de la tour, et la flèche qui la surmontera aura 136 pieds d'élévation; ce qui fera une hauteur totale de 226 pieds.

Cet établissement est la maison-mère de toutes les maisons de l'institut répandues dans le Canada, le Nord-Ouest et les États-Unis. Le noviciat établi à la maison-mère alimente ces différents établissements (ou ces maisons) en fournissant autant de sujets requis par le besoin de chacune d'elles.

Depuis 1747 à ce jour, les Sœurs ont recueilli et donné leurs soins à 1400 hommes pauvres et infirmes, 3240 femmes, 1917 orphelins et 19 472 enfants trouvés.

On compte aujourd'hui dans l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, 560 à 570 personnes, sans compter celles qui habitent l'Asile de St. Joseph, rue du Cimetière [rue de la cathédrale], qui est une annexe de la même administration.

(*L'Opinion publique*, 9 décembre 1875, p. 580.)

ce qui rend le service des pauvres sans ordre et bien fatigant.

L'étage du bas est doublement malsain à cause de l'eau qui monte dans les caves tous les automnes et qui y séjourne une partie de l'hiver. Elle monte aussi le printemps, mais elle y demeure moins longtemps. Chaque fois que l'eau monte il faut tout sortir des caves, ce qui cause un grand trouble et occasionne bien souvent des pertes considérables.

[...] Le manque de place nous empêche aussi de recevoir et de soigner les pauvres les plus abandonnés, tels que les personnes atteintes de chancre et d'autres maux encore plus rebutants<sup>10</sup>.

La supérieure énonce ensuite trois options. Les deux premières, soit agrandir l'hôpital existant et l'asile Saint-Joseph pour augmenter la capacité d'accueil ou agrandir l'hôpital existant et « bâtir au grand air un vaste orphelinat pour y élever nos enfants jusqu'à l'âge de 21 ans », sont rapidement déclassées par une troisième, que sœur Deschamps défend longuement :

Le moyen qui semblerait nous donner la facilité et les revenus nécessaires pour faire plus de bien aux pauvres et surtout aux enfants, serait de vendre l'hôpital actuel avec tout le terrain. On présume que l'on pourrait vendre le tout quatre vingt mille louis, y compris les terrains [actuellement] loués à baux emphytéotiques.

Avec ce capital nous pourrions acheter une ferme de cent arpents, voisine du terrain des messieurs à la montagne, pour laquelle on nous demande mille louis; y bâtir un hôpital assez vaste pour y réunir tous nos pauvres, et en augmenter de moitié leur nombre et laisser sur ce fonds-ci un capital de vingt cinq mille louis.

[...] Une autre raison qui pourrait nous déterminer à prendre le parti de vendre,



ILL. 7. MONTRÉAL. L'HÔPITAL GÉNÉRAL DES SŒURS GRISES À POINTE-À-CALLIÈRE, EN 1867.  
| MUSÉE MCCORD, I-26333.1.



ILL. 8. MONTRÉAL. LE JARDIN POTAGER DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DES SŒURS GRISES  
À POINTE-À-CALLIÈRE. | MUSÉE MCCORD, I-26334.1.

c'est qu'il est bien probable que nous serions obligées de le faire plus tard, soit que l'on nous y force pour des travaux publics, soit que nous en ressentions nous-mêmes la nécessité. Dans ce moment, on bâtit devant nos salles de manière à nous ôter le peu d'air que nous avons.

Plus tard nous ne pourrions pas nous procurer un terrain aussi vaste que celui que nous avons maintenant en vue, ni à aussi bon marché<sup>11</sup>.

Ce projet, dont la supérieure valide longuement les avantages économiques, lui permet aussi d'exposer le modèle de vie autarcique et de recrutement des Sœurs grises de Montréal :

Ce grand local nous permettrait de garder nos enfants naissants et de les élever jusqu'à l'âge de 21 ans, c'est-à-dire les filles, et les garçons jusqu'à l'âge de 12 ans. En formant les filles à toutes sortes d'ouvrages, elles pourront fabriquer une grande partie de leurs habits et de ceux des autres pauvres; elles pourraient aussi nous tenir la place de filles engagées et de femmes de journée dont nous nous servons presque continuellement et en grand nombre. Elles nous aideraient aussi à élever les petits enfants. Celles qui

n'aimeraient pas à passer leur vie avec nous feraient de bonnes filles de confiance et de bonnes mères de famille.

Pour les garçons parvenus à l'âge de douze ans on pourrait leur faire apprendre des métiers. Nous pourrions avec le temps faire construire sur notre terrain un établissement à cet effet. Ces enfants nous aideraient en travaillant pour la maison, et au lieu de payer à des corps de métier tout ce que nous ferions faire, ces sommes seraient employées à faire subsister nos enfants<sup>12</sup>.

La supérieure insiste sur le deuil que ses consœurs auraient à faire en quittant la maison de Madame d'Youville, leur lieu de fondation (ill. 08). Outre quelques motifs fonctionnels – le secours des prêtres, l'eau de l'aqueduc, le transport des marchandises –, elle invoque cependant un argument substantiel : « les besoins du diocèse et ceux de la ville en particulier semblent nous demander ce sacrifice; mais le bon Dieu le veut-il? C'est ce que nous désirons connaître<sup>13</sup>. »

Le supérieur du Séminaire répond, hésitant : « je ne prendrais ce dernier parti que dans le cas où la vente de votre établissement actuel vous fournirait les

moyens de réaliser les utiles projets exposés dans votre mémoire<sup>14</sup> ». Cette réponse, qui laisse croire que le Séminaire n'aidera pas à la relocalisation des Sœurs – du moins pas en leur offrant un terrain –, s'explique par l'opposition qui existe entre l'évêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Bourget, et les Sulpiciens qui, seigneurs de l'île de Montréal, sont aussi d'importants propriétaires fonciers. Or, M<sup>gr</sup> Bourget entend voir son Église se occuper une place plus visible dans le paysage construit de la ville qui se développe et, pour accomplir ce dessein à défaut d'argent, il convoite des terrains de Saint-Sulpice. De leur côté, les Sœurs grises occupent un site qui leur avait été cédé par les Sulpiciens au dix-huitième siècle; elles doivent obtenir leur consentement pour le vendre ou le lotir. De plus, elles dépendent du Séminaire qui leur fournit leur supérieur ecclésiastique, leur établissement ayant précédé la création du diocèse de Montréal, en 1836. C'est d'ailleurs le Sulpicien Mathurin Clair Louis Bonnissant qui, à titre de supérieur ecclésiastique des Sœurs, leur obtient en 1865 une nouvelle constitution de congrégation religieuse d'obéissance romaine, afin que celles-ci puissent ouvrir une série de maisons succursales au départ de Montréal; cette constitution a aussi



ILL. 9. M<sup>gr</sup> IGNACE BOURGET, DEUXIÈME ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, EN 1862. | MUSÉE MCCORD, I-4562.0.1.



ILL. 10. PLAN DES PROPRIÉTÉS DES SŒURS GRISES À LA CÔTE-SAINT-ANTOINE (CARMEL). DESSIN DE SŒUR SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX. | A.S.G.M.

pour effet de les soustraire à l'autorité de l'évêque de Montréal.

### Un site pour accomplir les vues de M<sup>gr</sup> Bourget?

Dès la fin des années 1850, les relations sont on ne peut plus tendues entre M<sup>gr</sup> Bourget et le Séminaire (ill. 09). L'évêque veut en effet démembrement « La paroisse » (Notre-Dame) et ranger sous son autorité toutes les nouvelles paroisses qui naîtraient de ce démembrement et de l'expansion urbaine subséquente. Motivé par les statistiques démographiques qui, en 1861, révèlent que Montréal n'est plus une ville à majorité francophone, M<sup>gr</sup> Bourget veut intégrer les immigrants irlandais dans les paroisses catholiques et, par des monuments de l'Église catholique, coloniser l'ouest de la ville où les anglicans et les protestants prospèrent. En même temps, les

organisations charitables protestantes prolifèrent partout à Montréal, alors que les vénérables institutions francophones vivent dans un centre-ville désuet. Dans le plan de M<sup>gr</sup> Bourget, les congrégations anciennes et les nouvelles qu'il convainc de venir s'installer à Montréal doivent rétablir l'équilibre linguistique, surtout dans les nouveaux quartiers mieux nantis. Le déménagement de sa cathédrale et de son palais épiscopal dans l'ouest de la ville doit ainsi être suivi par d'autres installations catholiques, symboliquement fortes, dans ce secteur de la ville.

Ainsi motivées par M<sup>gr</sup> Bourget, mais peu encouragées par les Sulpiciens, les Sœurs grises vont cependant recevoir un signal providentiel qui les aidera dans la mise en route de leur projet de relocalisation. En effet, le 16 juillet 1856, deux ans après que sœur Deschamps ait rédigé son mémoire, « M. Olivier Berthelet fait

don à la Communauté d'un superbe verger de la contenance de huit arpents en superficie, situé dans le village de Côte-Saint-Antoine»<sup>15</sup>, aux limites ouest de la cité de Montréal. Le don de ce terrain, au lieudit « Le Carmel », puisqu'il s'y trouvait un petit ermitage, incite les religieuses à acquérir des lots voisins. En effet, l'année suivante, elles y font l'acquisition d'un terrain considérable, « contenant en superficie environ quarante-cinq arpents », pour la somme de quarante-trois mille dollars<sup>16</sup> (ill. 10); ce lot est considérablement agrandi en 1858 par d'autres acquisitions limitrophes.

Tout laisse alors croire que les Sœurs grises se déplaceront dans le village de Côte-Saint-Antoine (Wesmount), sur un vaste lot bordé au nord par la rue Sherbrooke, au sud par la rue Kitchener et à l'est par l'avenue Greene. Quant au domaine de la Montagne, un temps

convoité comme site du nouvel hôpital général, les Sulpiciens décident en 1857 d'en lotir la portion située au sud de la rue Sherbrooke pour aider à financer la construction de leur nouveau Grand Séminaire. Ils se ravisent en 1859 et décident de n'en lotir que la portion située au sud de la rue Sainte-Catherine; ce terrain, dit de la Croix-Rouge<sup>17</sup>, bordé par la prestigieuse nouvelle rue Dorchester, a été l'objet d'un plan de lotissement, déposé le 2 novembre 1859 par l'arpenteur Henri-Maurice Perrault (ill. 11). Le 20 juillet 1860, James Mullins en a acquis deux lots, au coin des rues Sainte-Catherine et Guy<sup>18</sup>.

Pourtant, 19 mars 1861, les Sœurs grises achètent des Sulpiciens, au terme d'un marathon de négociations, ce vaste terrain du sud de la rue Sainte-Catherine, d'une superficie de quelque onze arpents (440 865 pieds carrés)<sup>19</sup>; plus encore, elles le remembrent en rachetant, quatre jours après, les lots de James Mullins<sup>20</sup>. Qu'est-ce qui a provoqué un tel revirement de situation ?

L'intervenant principal dans cette affaire est le supérieur ecclésiastique des Sœurs grises, le Sulpicien Mathurin Clair Bonnissant. Le 18 octobre 1860, il a écrit à M<sup>gr</sup> Bourget :

Dans la persuasion où j'ai presque toujours été que les terrains achetés à la Côte-Saint-Antoine étaient trop éloignés de la ville pour que les Sœurs puissent s'y établir avec avantage, je me suis occupé depuis longtemps privéement de la recherche d'un terrain qui peut mieux leur convenir. Comme Votre Grandeur, j'ai pensé souvent au terrain du Séminaire à la Croix-Rouge, et j'en ai parlé souvent d'une manière sérieuse, et il n'y a pas encore longtemps; mais j'ai toujours vu qu'il y avait des difficultés comme insurmontables à la réalisation de ce projet.



ILL. 11. PLAN DE LOTISSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE DE LA MONTAGNE DES SULPICIENS, 1859. | BANQ, CA601, S53, S51, P1433.

Mathurin Clair Bonnissant évoquait alors, sans le localiser précisément, un autre site, sur la côte Castonguay, nettement plus cher que le terrain des Sulpiciens, mais moins éloigné que celui du village de Côte-Saint-Antoine. Il se montrait ainsi sensible aux visées de l'évêque, lui-même fort peu convaincu de l'à-propos du don d'Olivier Berthelet et de l'intérêt de voir les Sœurs investir le verger et les terrains adjacents; la côte Saint-Antoine est bien distante, à l'époque, de la portion urbanisée de Montréal. Le 19 octobre, M<sup>gr</sup> Bourget a ainsi, pour préciser son vouloir, écrit à son tour une lettre, envoyée cependant

non pas au supérieur ecclésiastique des Sœurs, mais directement au supérieur du Séminaire, monsieur Granet :

Une place convenable pour cet établissement [l'hôpital général] serait la ferme de la Montagne. Si le Séminaire pouvait lui céder une quinzaine d'arpents pour mettre cette communauté en état de faire tout le bien qu'elle aurait à faire, il serait nécessaire de n'exiger d'elles que le capital, sans aucun intérêt; et même il faudrait lui donner toute la flexibilité possible, pour le paiement de ce capital, par exemple en lui faisant gagner chaque année par les ouvrages que le



ILL. 12. MONTRÉAL. L'HÔTEL-DIEU AU LIEU DIT MONT-SAINTE-FAMILLE, VERS 1865. | MUSÉE MCCORD, MP-1764.2.

Séminaire lui ferait faire. C'est ce que l'Évêque [M<sup>gr</sup> Bourget évoque en ces termes sa propre action] a cru devoir faire pour mettre à flot les Sœurs de la Providence. Car en leur vendant la partie du terrain de Saint-Jacques qui leur restait à sa juste valeur, il leur a fait don de l'intérêt, et leur donne le temps qu'elles voudront prendre pour payer en ouvrage ou autrement le montant de la vente. Moyennant cet arrangement, cette petite Communauté va se trouver bientôt sans dettes et avec quelques ressources pour faire un peu plus de bien<sup>21</sup>.

M<sup>gr</sup> Bourget insistait ainsi sur sa préférence pour le site de la Croix-Rouge. Il ajoutait des arguments économiques qui éclairaient sa stratégie d'ensemble : utiliser le levier immobilier pour financer les œuvres des Sœurs grises<sup>22</sup>.

Revenant aux Sœurs Grises, je vois avec peine que cette communauté ne peut plus faire ses œuvres sans s'enfoncer de plus en plus dans les dettes. Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que surchargée comme elle l'est par ses œuvres, elle ne paie ses comptes courants chez les marchands qu'après en avoir été requise trois et quatre fois ; ce qui met ces pauvres Sœurs dans une anxiété inexprimable. Pour les tirer de ce gouffre, il

faudrait tirer parti du terrain qu'elles occupent maintenant, en le partageant par lots pour le livrer au commerce. La rente du gros capital qu'elles peuvent former, en cédant aux instances qui leur sont faites de vendre ce terrain si précieux sous tous rapports, les aiderait à soutenir leur hôpital.

Maintenant, pour les frais de leur nouvelle bâtisse à faire sur un autre terrain, elles n'auront qu'à vendre les quarante et quelques arpents de terre qu'elles possèdent à la Côte Saint-Antoine. D'ailleurs, rien ne les oblige pour le moment à faire tous les bâtiments qui pourraient leur être nécessaires par la suite<sup>23</sup>.

L'évêque concluait en évoquant son rôle d'intermédiaire dans la relocalisation des Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu, couronnée de succès<sup>24</sup> (ill. 12). La méthode valait d'être reprise :

Je crois que ce calcul réussira aux Sœurs Grises comme il a réussi aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu, qui vont se trouver avec un nouvel Hôpital beaucoup plus spacieux que l'ancien et de nouvelles rentes pour le soutenir.

J'ai cru devoir faire pour ces bonnes Sœurs Grises ce que j'ai fait, dans le temps, pour

les Sœurs de l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire, vous communiquer ce que Dieu, ce me semble, m'inspire pour le plus grand bien de la religion, en mettant ces bonnes servantes de nos Pauvres plus en état de faire du bien au prochain. Maintenant, si le Séminaire juge à propos de se charger de diriger les Sœurs Grises dans cette voie d'améliorations et de développements, comme j'ai dirigé les Sœurs de l'Hôtel-Dieu, ma tâche sera finie<sup>25</sup>.

### Questions d'argent

Les discussions se sont donc poursuivies avec le Séminaire au sujet du site de la Croix-Rouge. Les religieuses voulaient bien consentir à payer le prix demandé (mille livres l'arpent), mais tentaient d'obtenir un délai de paiement, sans intérêt, le temps de réaliser quelques actifs<sup>26</sup>. Les Sulpiciens, eux, ne renonçaient pas à l'idée d'obtenir la pleine valeur de la vente de leurs terrains de la Croix-Rouge, en l'occurrence ce qu'ils pouvaient obtenir sur le marché. C'est alors que les religieuses de l'Hôtel-Dieu ont été invitées, par M<sup>gr</sup> Bourget, à vendre aux Sœurs grises le terrain qu'elles détenaient en face de leur établissement, juste au nord de la rue Sherbrooke, ce que les Sœurs grises ont refusé<sup>27</sup> ; leur supérieur avait démontré qu'il leur en aurait coûté deux fois plus cher de s'installer à cet endroit<sup>28</sup>. Tandis que le site de la Croix-Rouge – en bordure duquel le développement de la rue Dorchester allait bon train – menaçait de plus en plus d'échapper au Sœurs, des premiers lots y ayant trouvé acquéreur depuis déjà six mois, monsieur Bonnissant a en effet envoyé à M<sup>gr</sup> Bourget, le 29 janvier 1861, un mémoire comparant les deux options, celle du site de la Croix-Rouge et celle du site de l'Hôtel-Dieu :

1<sup>er</sup> terrain : celui des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, rue Sherbrooke. Il contient deux parties : la première partie, qui se trouve en arrière, contient en superficie 15 arpents 34 perches



59/100. La deuxième partie, en avant, appartient déjà à M. Slatt. Le tout coûterait £10240-17-9 [10 240 livres, 17 shillings et 9 pences]. Il faudrait en plus acheter le lot voisin de M. Slatt, qui contient 10 ½ arpents pour une autre somme de £10 000. Un coût total donc de plus de £20 000.

2<sup>e</sup> terrain : celui de la Croix-Rouge : les 12 arpents qu'il contient à £1000 l'arpent, en déduisant l'intérêt des deux années font environ \$10 690<sup>29</sup>.

Le mémoire de monsieur Bonnissant précisait que les Sœurs grises détenaient un avoir immobilisé de cent vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-douze livres, plus le site de Côte-Saint-Antoine, la ferme des Tanneries et des terrains à la pointe Saint-Charles. Il en coûterait cinquante mille livres pour acheter le terrain de la Croix-Rouge et y bâtir; il concluait : «il restera un capital qui triplera au moins le revenu foncier de l'hôpital»<sup>30</sup>. Ainsi, d'une part, s'avérait-il que les religieuses avaient les moyens d'acheter le site de la Croix-Rouge, alors que l'offre des religieuses de l'Hôtel-Dieu faisait paraître le prix exigé par le Séminaire comme plus que raisonnable; d'autre part, les Sulpiciens ne pouvaient avoir de raisons valables, c'est-à-dire économiques, de refuser de leur céder ce terrain qu'ils avaient entrepris de lotir quatorze mois auparavant. Surtout, monsieur Bonnissant a ajouté, à sa démonstration de la capacité financière des Sœurs d'acquérir et d'occuper le site de la Croix-Rouge, un argument de taille, en justifiant que celles-ci renoncent éventuellement au congé d'intérêt espéré :

Or, il semble maintenant que cette augmentation de charge dans le prix du terrain n'est pas assez considérable pour faire renoncer au choix d'un terrain qui offre des avantages notablement plus grands que tout autre, soit qu'on considère les choses sous le rapport moral, soit qu'on les envisage du côté matériel<sup>31</sup>.



ILL. 13. QUÉBEC. L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC EN 1830. AQUARILLE DE JAMES PATTISON COCKBURN. | BAC, OTTAWA, C-40010.

À partir de là, les choses se sont précipitées : le 3 février 1861<sup>32</sup>, le Conseil général de la communauté a adopté une résolution autorisant l'acquisition du terrain de la Croix-Rouge; l'achat était conclu 44 jours plus tard. Les Sœurs ont finalement obtenu un congé d'intérêt de deux ans; en revanche, leur nouvelle propriété est grevée de deux lots vendus et construits qu'elles doivent racheter à prix fort. Sur le site se trouve aussi une maison louée, dans une position assez centrale pour empêcher toute construction, dont le bail n'expire qu'en 1865. Puis, tant dans le Vieux-Montréal que sur la côte Saint-Antoine, les acheteurs se font attendre. Huit années vont s'écouler avant que l'hôpital général ne soit mis en chantier. Mais les Sœurs grises se sont réservé un emplacement de choix dans le *New Montreal*, à la grande satisfaction de M<sup>gr</sup> Bourget.

### L'hôpital général mal vu dans le *New Montreal*

Si la Croix-Rouge plaît aussi aux Sœurs grises, l'annonce de l'implantation de

l'hôpital général au cœur de l'*établissement* anglophone crée des remous. Plusieurs résidents du secteur s'inquiètent; la rumeur s'amplifie. À l'origine des inquiétudes se profile la réputation, construite dans l'histoire, d'un hôpital général «à la française». Apparu au seizième siècle, l'hôpital général se destinait en effet à accueillir, hors des murs de la ville, les indigents, les déficients et ceux qui souffraient de maladies contagieuses; l'institution donnait refuge à tous ceux que l'on ne souhaite pas voir dans la cité<sup>33</sup>. L'hôpital général se différenciait ainsi de son exact contraire, l'hôtel-dieu, situé à l'intérieur des murs et voué à accueillir les vieillards et les malades (étant entendu que ceux qui avaient les moyens financiers de quelque cure recevaient plutôt celle-ci dans leur domicile). En 1656, Louis XIV avait édicté cette mission de l'hôpital général de mettre au travail les mendiants et de sauver leurs âmes; l'institution était considérée comme une maison de correction. Quelques années plus tard, on l'avait aussi enjoint de recueillir les «enfants trouvés». C'est pourquoi l'hôpital des Frères Charon



ILL. 14. MONTRÉAL. L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE POINTE-À-CALLIÈRE ET SON ENCEINTE. COMPOSITION DE HENRY RICHARD S. BUNNETT, VERS 1888. | MUSÉE MCCORD, M978.71.20.

qui serait repris par Marguerite d'Youville, se dressait à Pointe-à-Callière, au sud du ruisseau Saint-Pierre et hors des murs de la ville. À Québec, l'hôpital général, fondation de Louis XIV en 1692, se trouvait pareillement loin de la ville, aux confins de la rivière Saint-Charles (ill. 13). Bref, les conditions d'hygiène et de santé publique des dix-septième et dix-huitième siècles proscrivaient d'accueillir de tels établissements dans la ville, pour des raisons semblables à celles qui, de nos jours, motivent l'hésitation de certains face à des établissements voués aux démunis et aux exclus de la société.

En 1869, devant l'imminence d'un chantier et au vu des premiers plans qui sont soumis, le Comité de la santé de la ville fait écho aux revendications des protestataires. Le nouvel hôpital général fait peur, surtout que les premiers plans font voir un site ceint par un haut mur de pierre qui rappelle l'enceinte maçonnée du vieil hôpital général, dans le Vieux-Montréal (ill. 14). Au principe de clôture des communautés religieuses se couplait ici

l'habitude culturelle de l'Occident méridional, omniprésente en France, d'enceindre par un haut mur chaque propriété; à l'opposé, le monde anglo-saxon privilégiait, au moins depuis le dix-septième siècle, une urbanité décloisonnée. Dans l'opinion publique, surtout dans la banlieue victorienne qui surgissait des terres du quartier Saint-Antoine, le haut mur projeté sur le site de la Croix-Rouge ne ranimait que plus fortement le dédain historiquement rattaché à un hôpital général, autant qu'était vif encore le souvenir des grandes épidémies de choléra et de typhus qui avaient ravagé Montréal.

À ces critiques, les Sœurs grises vont opposer diverses réponses, la principale faisant valoir l'évolution de la vocation de leur hôpital général depuis le début du dix-neuvième siècle :

*You will allow us to observe, gentlemen, that our hospital is not open to contagious diseases, nor even to ordinary diseases; but solely to orphans, aged and helpless persons, to the poor, and infirm, afflicted*

*with incurable diseases; so that there is nothing to fear for the public health from such an establishment. The poor and the sick of all categories, it is true, are the principal objects of our solicitude; but we go and visit them at their own places, and give them, there, all the care and assistance in our power. We know, by experience, that were our establishment removed beyond the city limits, it would be very difficult, if not impossible, to continue this charitable ministrations<sup>34</sup>.*

Aux riverains du site de la Croix-Rouge selon qui l'hôpital général devait grever la valeur de leurs propriétés, les Sœurs rappellent que, dans toutes les grandes cités de l'Occident, des hôpitaux s'élèvent dans les limites de la ville. Valable, cet argument amalgame néanmoins l'hospice – hôtel-dieu ou hôpital général – issu de l'Ancien Régime et la forme moderne de l'hôpital qu'il convoque, c'est-à-dire celui, né en Angleterre à la fin du dix-huitième siècle, que l'on destinait avant tout à former des médecins dans un lieu où le regroupement d'un certain nombre de malades servait l'enseignement. C'était le cas, par exemple, du *Montreal General*, « *teaching hospital* » de vingt-quatre lits seulement établi en 1818 au centre-ville, au coin de la rue Saint-Antoine et du boulevard Saint-Laurent.

Les Sœurs grises vont recevoir plusieurs appuis publics, notamment par des lettres de lecteurs du journal *The Gazette*<sup>35</sup>; tous insistent sur le fait que l'hôpital général qui s'installera rue Guy et Dorchester n'est pas un hôpital pour contagieux, mais un « *Almshouse for sick and infirm old people* » et un « *Foundling and Orphan House* ». Le projet de déménagement de l'hôpital général des Sœurs grises participe en effet à un objectif de modernisation et de spécialisation de l'établissement selon les normes du dix-neuvième siècle. Mathurin Clair Bonnissant avait d'ailleurs

annoncé cette particularité du nouvel établissement des Sœurs :

Il faut remarquer qu'il ne serait pas nécessaire pour quitter l'Hôpital Général que le nouvel hôpital fut entièrement bâti ; la moitié même des bâtiments étant faite, elle suffirait pour loger ce qu'il devra y avoir dans deux ans dans la maison ; car il est de toute nécessité de diminuer d'une manière considérable le nombre des pauvres et des orphelins<sup>36</sup>.

Au fil des ans, les Sœurs grises cibleront en effet les clientèles qu'elles desservent dans des sites plus nombreux et différenciés<sup>37</sup>. Sur le site de la Croix-Rouge, c'est la fonction de maison-mère, vaisseau amiral de la congrégation en Amérique, que l'on affirmera sans ambages.

Voilà ce que sous-entendait le supérieur ecclésiastique Bonnissant lorsqu'il affirmait :

On voit d'une manière évidente combien la Croix-Rouge est préférable, sous le rapport du spirituel et des œuvres de la Communauté ; avantages qui peuvent et doivent quelquefois s'acquérir à prix d'argent<sup>38</sup>.

### Un couvent sans mur...

Pour calmer le jeu, les Sœurs abandonneront l'idée d'ériger le haut mur de clôture prévu ; on confiera à une palissade de bois, d'allure temporaire, de fermer le site. Toutefois, tout en soustrayant l'ensemble au tissu urbain, cette palissade « à la française » y ouvre une brèche : à partir de la rue Dorchester, vers laquelle se tourne le nouvel établissement des Sœurs, la palissade forme en effet un couloir, allée publique conduisant à la chapelle. C'est que l'usage méridional intègre habituellement l'église au domaine public, par exemple par un



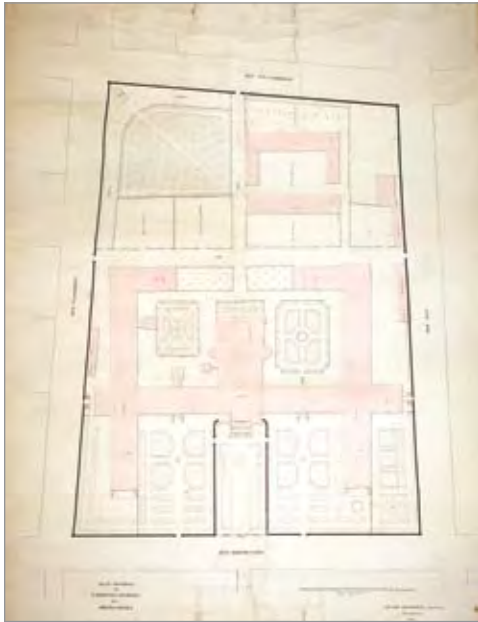
ILL. 15. MONTRÉAL. L'HÔTEL-DIEU DE LA RUE SAINT-PAUL. AQUARELLE DE JAMES PATTISON COCKBURN, 1829. | MUSÉE MCCORD, M18484.



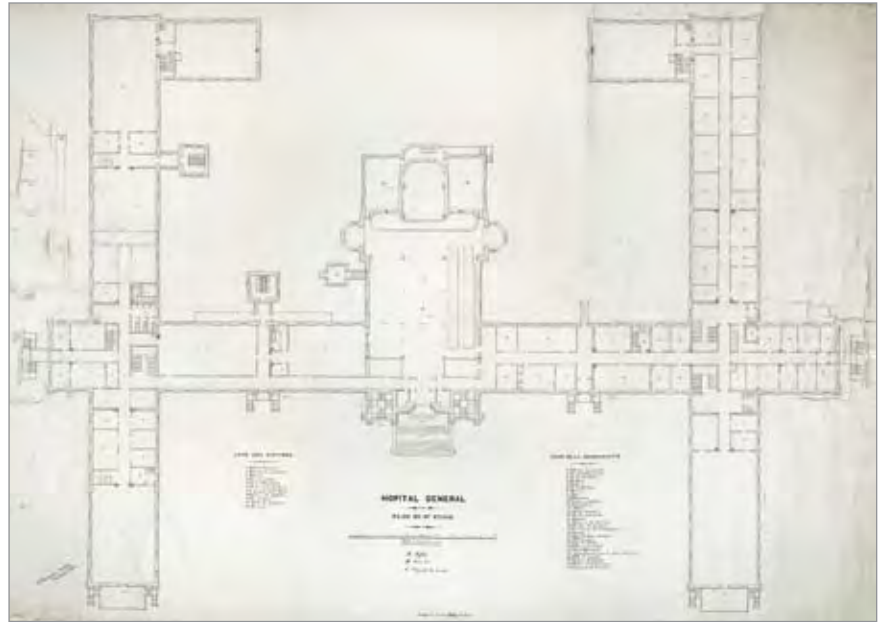
ILL. 16. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRIS. LA CLÔTURE ÉRIGÉE DEVANT L'ENTRÉE DE LA CHAPELLE EN 1880. | MUSÉE MCCORD, MP-1980.47.41.

parvis ouvert sur la ville (ill. 15), tandis que, dans l'univers anglo-saxon, l'église et ses dépendances, composant la *church close*, s'en distinguent par une enceinte. L'habitude française se dissipant, un portail en fer forgé ancré à des piliers de

Pierre, comme ceux des villas des environs, sera d'ailleurs érigé en 1880 pour fermer l'allée menant à la chapelle<sup>39</sup>. C'est cette image, bien typique du quartier victorien, que croque alors le photographe Alexander Henderson (ill. 16).



ILL. 17. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISSES. PLAN D'IMPLANTATION, PROJET DE 1868. | A.S.G.M.



ILL. 18. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISSES. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE, PROJET DE 1868. | A.S.G.M.

Tout en apprivoisant leur nouveau milieu, les religieuses parviennent à « prendre le site ». Un changement toponymique en est symptomatique : entre les mains des Sœurs grises, le lieu dit de la Croix-Rouge devient le Mont-Sainte-Croix. Mais le secteur et la culture de ses habitants se sont aussi imposés à l'établissement, au point de changer la conception de l'urbanité qu'entretenaient les Sœurs grises. À sa façon, l'arrivée de l'Université Concordia sur les lieux pose à nouveau ces questions de l'adéquation symbolique et fonctionnelle de l'institution au quartier.

### LA QUESTION DE L'ARCHITECTE

Entre l'achat du site en 1861 et l'ouverture du chantier, le 28 avril 1869<sup>40</sup>, les Sœurs grises ont eu fort à faire : mettre en vente des terrains à Pointe-à-Callière, à la Pointe-Saint-Charles, à la côte Saint-Antoine; contracter des emprunts à des taux favorables; régler, sur le site de leur ancien hôpital général, l'expropriation de l'emprise des nouvelles rues Saint-Pierre et

Normand et construire des magasins sur les rives de celles-ci. Le déménagement de l'hôpital général est l'occasion d'une vaste réingénierie de l'ossature économique et de la mission de la congrégation. Mais les religieuses restent attachées à la « maison de la fondation »; elles en préservent ce que la Ville n'exproprie pas et les magasins qu'elles y font élever fourniront les premiers revenus qui leur permettront de propager l'œuvre de Marguerite d'Youville en Amérique. Afin de parvenir à ce résultat, les Sœurs grises déploient une énergie considérable pour faire adopter par Rome leur constitution; le statut de congrégation romaine qu'elles obtiennent en 1865 les autorise dorénavant à essaimer dans les diocèses du Nouveau Monde. Mais leurs préoccupations immédiates se tournent vers le chantier de la maison-mère, d'où elles organiseront leur rayonnement.

### En vue de la construction

Le 1<sup>er</sup> mars 1869, le Conseil général décide :

Malgré la modicité de nos moyens, on commencerait au printemps, sous la protection du glorieux saint Joseph, à jeter les fondations d'une partie de notre futur Hôpital, la partie seulement destinée pour la Communauté, laquelle partie mesurerait environ 695 pieds de longueur, sur 50 de largeur, y compris un lavoir de 81 pieds de longueur, le tout à trois étages et un rez-de-chaussée.

[...] La maçonnerie du rez-de-chaussée sera en pierre éclatée avec un cordon de pierre de taille; et les trois autres étages donnant sur les mêmes rues [Dorchester et Guy], seront en pierre de rang, le tout exécuté selon le plan qui sera adopté par la Communauté et approuvé par les supérieurs<sup>41</sup>.

On entreprend dès lors de creuser le site pour y établir les fondations.

Déjà en 1868, les religieuses s'étaient fait livrer de la pierre sur le site; elles avaient surtout reçu une première série de plans illustrant ce que pourrait être le futur

couvent. Les archives des Sœurs grises conservent quatorze planches datées de 1868 et signées « Victor Bourgeau, architecte, Montréal ». Dans ce lot se trouvent un plan d'implantation, un dessin de l'élévation rue Dorchester, un plan du rez-de-chaussée, divers plans d'étage et des coupes de la chapelle ainsi que des dessins des dépendances (ill. 17 et 18). Ce jeu de plans est aujourd'hui incomplet; plusieurs portions du bâtiment projeté n'y figurent pas. Les archives ont cependant préservé une deuxième série de plans, non datés, qui décrivent de façon plus précise les bâtiments élevés de 1869 à 1890; ils sont signés par Bourgeau et Leprohon, architectes.

La décision de retenir les services de Victor Bourgeau date du 31 mars 1869, soit plusieurs mois après que les premiers plans aient été déposés et un mois après le début du chantier :

Il a été résolu à l'unanimité des voix que vu l'importance des travaux du Nouvel Hôpital on choisirait Monsieur Victor Bourgeault [*sic*], Architecte, pour faire exécuter le plan de cette bâtisse, dressé par lui, pourvu toutefois que le prix fixé par le dit architecte ne fût pas trop élevé<sup>42</sup>.

Cet anachronisme apparent s'explique. La résolution qui nous est parvenue concerne l'engagement de Victor Bourgeau pour voir à l'exécution des plans, c'est-à-dire, dans le vocabulaire d'aujourd'hui, pour superviser la construction. On précise par ailleurs que les plans qu'il « exécutera » ont aussi été dressés par lui. Bourgeau n'est donc pas payé pour avoir fait les plans, mais engagé pour suivre le déroulement des travaux; il agit comme architecte de chantier.

Cela n'évince pas pour autant l'éventuelle participation de son associé, Étienne-Alciabiade Leprohon, cosignataire du

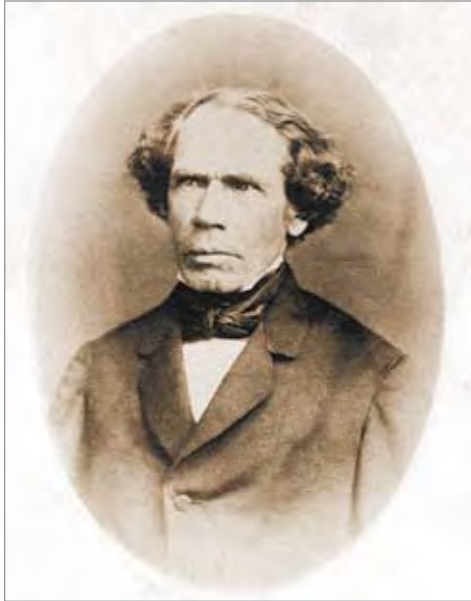
jeu de plans non datés. Il s'est associé à Victor Bourgeau en 1868, pour former l'agence Bourgeau et Leprohon<sup>43</sup>; les deux compères avaient auparavant, pour leur premier grand projet commun, complété le décor intérieur de Notre-Dame de Montréal, que Bourgeau avait commencé en 1855, associé pour l'occasion, de 1859 à 1862, à Théophile Fahrlund<sup>44</sup>. Alcibiade Leprohon est, il faut le dire, réputé avoir été l'élève de Bourgeau avant d'être devenu son associé. Les plans qu'il cosigne avec Bourgeau pour le nouvel hôpital général des Sœurs grises et qui en ont manifestement guidé la construction diffèrent en plusieurs points des premiers; nous reviendrons sur cette question lors de l'analyse du renouveau architectural de la maison-mère des Sœurs grises de Montréal.

### **Victor Bourgeau, constructeur des œuvres de M<sup>gr</sup> Bourget**

L'épisode du choix de l'architecte de la maison-mère met en lumière un changement dans les pratiques architecturales requises par la construction des édifices religieux du diocèse de M<sup>gr</sup> Bourget. Jusque dans les années 1840-1845, les couvents et les églises étaient plutôt érigés par d'habiles constructeurs qui utilisaient quelques plans – souvent les mêmes – pour orchestrer leurs chantiers; le savoir-faire traditionnel dominait, reproduisait des formes architecturales connues et mettait en œuvre des matériaux selon des techniques éprouvées. Si cette situation perdurerait dans les paroisses rurales, l'urbanisation rapide et l'explosion démographique de la métropole a commandé, autour de 1850, la construction de nombreux lieux de culte dont la figure architecturale adopterait les valeurs et la symbolique des diverses traditions religieuses. Or, les architectes habiles dans de tels exercices étaient tous des immigrants appartenant aux Églises anglicane

et protestante. Le Montréal catholique parvint, un temps, à épancher sa soif de nouveauté grâce aux contributions des James O'Donnell, John Ostell (1813-1892) et d'autres, mais M<sup>gr</sup> Bourget en arriva bientôt à la conclusion qu'un architecte « protestant » ne pouvait décentement construire une église, un couvent ou une école catholique, tandis que son diocèse devait adopter une signature architecturale qui marquerait le paysage construit au sceau de son Église. Cela commandait bien sûr une unité stylistique, mais surtout une pratique architecturale régulée uniformément.

M<sup>gr</sup> Bourget, après avoir espéré que quelques religieux se qualifient en architecture, à l'instar, jadis, des pères Félix Martin et Joseph Michaud, va donc adopter Victor Bourgeau et l'imposer comme maître d'œuvre sur tous les chantiers d'églises et de couvents; il l'asortit ainsi du titre « d'architecte » sans égard aux véritables auteurs des plans et dessins (ill. 19). Ceux-ci n'agissent en effet souvent que comme dessinateurs, mettant en forme un style diocésain ou un projet sulpicien à partir des modèles et des référents montréalais ou occidentaux. Bourgeau a ainsi « construit » des églises d'après les plans de John Ostell : Saint-Joseph<sup>45</sup>, Saint-Pierre-Apôtre<sup>46</sup> et Laprairie<sup>47</sup>, par exemple. Lorsque cette « source » s'est tarie, Bourgeau a formé dans son atelier, sous la direction d'Alcibiade Leprohon, une relève de dessinateurs d'églises, de couvents et d'écoles, comme Thomas Baillaigé, dans le diocèse de Québec, l'avait fait avant lui<sup>48</sup>. Mais alors que Baillaigé dessine ou supervise le dessin des plans sans jamais mettre les pieds sur un chantier, Victor Bourgeau fait précisément le contraire : sachant à peine écrire ou dessiner<sup>49</sup>, il est omniprésent sur les chantiers, comme entrepreneur d'abord, comme architecte surveillant ensuite.



ILL. 19. VICTOR BOURGEOU, VERS 1880. | A.S.G.M.



ILL. 20. MONTRÉAL. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. | ARCHIVES DES HOSPITALIÈRES DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL.

Ce type de pratique n'est d'ailleurs pas inhabituel, comme en témoigne, à tout le moins pour le cas de Bourgeau, la construction de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les plans sont paraphés des mentions «Victor Bourgeau, architecte» et «Drawn by J. J. Harkin, Architect<sup>50</sup>»; les deux signatures ont la même importance sur les plans (ill. 20).

Bien avant que les universitaires n'aient élaboré le mythe que l'on connaît aujourd'hui sur Victor Bourgeau, ses contemporains avaient pourtant cerné le personnage et décrit les limites de son art :

Il fut obligé d'apprendre l'écriture et le calcul à l'âge où nos hommes d'aujourd'hui ont déjà parcouru une assez bonne partie de leur chemin [...] Comme il s'était fait lui-même il avait l'esprit éminemment pratique, sachant tirer parti de tout, alliant, quand il le fallait, l'élégance à la simplicité et toujours la solidité des constructions à l'économie<sup>51</sup>.

Parmi eux, Napoléon Bourassa, artiste et architecte, a laissé un commentaire un peu mois obligeant :

M. Bourgeault [*sic*] est de nos amis ; dans les conditions où il s'est formé, il fait preuve d'un talent et d'un goût remarquables, et on peut l'excuser, sur une terre aussi libre et aussi peu soucieuse du passé qu'est la nôtre, de ne pas connaître suffisamment l'archéologie, et de ne pas respecter certaines lois de l'harmonie fondées sur le symbolisme chrétien et consacrées par les siècles et les grands maîtres<sup>52</sup>.

Que Victor Bourgeau n'ait pas dessiné de plans saute aux yeux à qui veut bien analyser tous les documents qui portent sa signature ou ceux de bâtiments dont on lui a attribué la paternité ; on peut relever plusieurs « mains » – ou intervenants – selon la composition et le rendu de ces documents (ill. 21 et 22). Son nom est aussi l'objet de calligraphies nombreuses, allant d'un « Victor Bourgeau » hésitant à plusieurs graphies différentes, quoique plus affirmées (ill. 23). Distinguer ainsi les

manières de plusieurs dessinateurs permet aussi d'expliquer la polyvalence stylistique extrême dont le brave homme aurait été capable : néoclassicisme vernaculaire, néobaroque ultramontain, néogothique, néoroman et autres néobyzantin.

### Les architectes autour de Bourgeau

Mais si Victor Bourgeau n'est pas l'architecte concepteur, responsable de la mise en forme des projets qu'il soumet et dont il surveille l'exécution, qui sont donc les architectes qui lui prêtent leur talent ? Disons d'abord qu'il y a plusieurs architectes et dessinateurs qui gravitent autour de lui et de ses chantiers. Il y a bien sûr John Ostell, architecte de formation britannique, éminence grise de l'architecture diocésaine à Montréal dès 1836 et dont l'influence se perpétuerait bien après qu'il ait délaissé la pratique architecturale, vers 1856-1857, à la faveur des entreprises commerciales auxquelles il s'était dès lors consacré<sup>53</sup>. Victor Bourgeau travaille sous sa direction lors du parachèvement des tours de Notre-Dame ; il fait ainsi son



ILL. 21. TROIS-RIVIÈRES. DESSIN DE LA FAÇADE DE LA CATHÉDRALE, SIGNÉ PAR VICTOR BOURGEOU, 1854. | BANQ, QUÉBEC, P372, D3, P3.



ILL. 22. WARWICK. DESSIN DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-MÉDARD, SIGNÉ PAR VICTOR BOURGEOU, 1863. | BANQ, QUÉBEC, P 48, D1.

stage d'apprentissage chez John Ostell et prend le relais, après 1853, lorsque celui-ci ne peut plus publiquement revendiquer la paternité d'édifices catholiques.

Il y en a bien d'autres qu'on aurait avantage à mieux connaître. L'architecte Henri-Maurice Perrault (1828-1903), neveu de John Ostell et un temps son associé, est aussi apparenté aux entrepreneurs David et Joseph Perrault – les constructeurs de la maison-mère des Sœurs grises. Son fils, Maurice Perrault (1857-1909), s'établit

aussi comme architecte et s'associera en 1880 à Albert Mesnard (1847-1909), qui est à l'emploi de Bourgeau jusqu'en 1873. C'est à l'agence de Perrault et Mesnard qu'on confiera la suite des travaux à la maison-mère après le décès de Victor Bourgeau<sup>54</sup>. Albert Mesnard avait étudié au collège de l'Assomption en compagnie de Louis-Gustave Martin (1846-1879) et de Joseph-Roch Poitras (1844-1885), deux architectes qui, établis à Montréal, vont aussi travailler dans la mouvance de Victor Bourgeau, après avoir suivi les

enseignements de l'École des sciences appliquées aux arts, future École polytechnique, fondée en 1873. De son côté, l'architecte Adolphe Lévesque (1829-1913) est un proche de Bourgeau; il agit comme témoin<sup>55</sup> lors du décès de celui-ci, avec qui il avait cosigné les plans de l'église de Coaticook en 1883<sup>56</sup>. Adolphe Lévesque a probablement travaillé de concert avec John Ostell à la conception des plans de l'église Saint-Pierre-Apôtre avant que Bourgeau ne prenne le relais de sa construction (ill. 24). Lévesque a en effet



ILL. 23. LA PRAIRIE. PLAN DE LA VOÛTE DE L'ÉGLISE DE LA NATIVITÉ DE LA SAINTE-VIERGE, SIGNÉ PAR VICTOR BOURGÉAU, 1864. | ARCHIVES DE LA PAROISSE.

très tôt maîtrisé le style néogothique; en 1858, il a même traduit *The Present State of Ecclesiastical Architecture in England* d'Augustus Welby Pugin, maître à penser du renouveau gothique catholique<sup>57</sup>. Adolphe Lévesque a d'ailleurs dessiné et signé, en 1876, les plans de l'église du Sacré-Cœur-de-Jésus (rue Ontario) dont l'intérieur, achevé par Joseph Venne, s'inspire de celui de Saint-Pierre-Apôtre.

Le processus de sélection des architectes pour la construction de l'église de Sainte-Brigide-de-Kildare à Montréal donne une idée assez précise de l'interaction qui existait entre tous ces personnages. Ainsi, le 16 juin 1878, le conseil de fabrique charge deux marguilliers « de voir Messieurs Bourgeault [sic], Martin et Ménard, architectes, pour plan, spécifications et coût de la nouvelle église de Ste-Brigide<sup>58</sup> ». Il s'agit des architectes Victor Bourgeau, Louis-Gustave Martin et Albert Mesnard. Quelques jours plus tard, la paroisse reçoit « des plans préparés par MM. Bourgeault [sic] et Bourgeois et par MM. Martin et Poitras<sup>59</sup> ». Cette fois, il s'agit d'une équipe formée de Victor Bourgeau et de Jean-Baptiste Bourgeois et d'une seconde formée de Louis-Gustave Martin et de Joseph-Roch Poitras. C'est la deuxième équipe formée de Martin

et Poitras qui est retenue par M<sup>gr</sup> Fabre, successeur de M<sup>gr</sup> Bourget, qui semble les des formules stéréotypées proposées par Bourgeau et qui voit à Sainte-Brigide l'occasion de promouvoir le renouveau néo-roman annoncé par le style de l'église de la maison-mère des Sœurs grises quelques années plus tôt. Il faut néanmoins observer que, lors de l'invitation lancée pour préparer les plans de l'église Sainte-Brigide, le « père Bourgeau », alors âgé de soixante-neuf ans, s'est adjoint un jeune architecte constructeur qu'il a formé sur ses chantiers, Jean-Baptiste Bourgeois (1856-1930), qui réutilisera d'ailleurs des dessins d'églises produits par l'agence de Bourgeau.

Dans le cas de la maison-mère des Sœurs grises, on se retrouve avec un architecte constructeur, Victor Bourgeau, associé à un habile dessinateur, Étienne-Alcibiade Leprohon. Or, comme on le verra plus loin, ce chantier a induit plusieurs nouveautés importantes, à la fois dans la typologie architecturale des couvents et dans le paysage construit, en proposant des formes nouvelles. Au vu de ce qui a été dit plus haut, ce ne sont pas les deux architectes nommés au projet qui peuvent être crédités, seuls, de ce renouveau. On peut donc regarder du côté de la communauté; y a-t-il eu chez les Sœurs grises

une religieuse qui aurait pu influencer sur le cours des choses? Cela avait été le cas à l'Hôtel-Dieu, en 1826 : lorsqu'il fut question de reconstruire l'hôpital de la rue Saint-Paul, la communauté désigna sœur Lacroix, « douée de beaucoup de talent et de capacité pour les affaires temporelles [qui agira] à la fois comme architecte et directrice, puisqu'elle combina elle-même le plan, les dimensions de la bâtisse et surveilla les ouvriers<sup>60</sup> ». À l'hôpital général, sœur Saint-Jean-de-la-Croix a démontré de réelles compétences en architecture, mais elle a plutôt été active autour de 1900. Certains auteurs mettent de l'avant la personnalité de sœur Jane Slocombe (1819-1872), supérieure de 1863 à 1872; la consultation des archives et la lecture des textes et des ouvrages la concernant démontrent qu'elle a participé à l'acquisition du site et à la gestion du projet, mais rien ne laisse croire qu'elle ait pu jouer un rôle majeur dans la mise en forme architecturale du projet<sup>61</sup>.

### Le rôle de Mathurin Clair Louis Bonnissant

Les archives des Sœurs grises conservent plusieurs documents qui démontrent que le supérieur ecclésiastique de la communauté, le Sulpicien Mathurin Clair Louis Bonnissant (1816-1886)<sup>62</sup>, a largement contribué à la définition des paramètres du projet, autant en ce qui concerne le programme – la distribution et l'organisation des espaces du couvent – qu'au plan de la forme (ill. 25). Ses nombreux mémoires font état d'une réelle compétence en architecture et en construction ainsi que de fréquents contacts avec les architectes et les entrepreneurs du projet, comme nous le verrons dans la suite de cette analyse.

Nous proposons donc de reconnaître M. C. Bonnissant comme l'un des auteurs et concepteurs de la maison-mère des Sœurs



grises de Montréal. Ce fait semble d'ailleurs admis par ses contemporains, puisque son éloge funèbre indique qu'il « présida à la construction du vaste établissement [que les Sœurs grises] occupent actuellement et de la belle église qui en forme le centre<sup>63</sup> ». À l'appui de ce partage de la paternité des lieux, on trouve aussi dans les archives : « les trois autels sont du style roman comme la chapelle. MM. V. Bourgeau et Leprohon, d'après les plans donnés par Père [sic] Bonnissant, en sont les architectes et M. O'Brien, le sculpteur<sup>64</sup> ».

### La genèse d'un nouveau monument

Affirmer que Victor Bourgeau fut l'architecte de la maison-mère des Sœurs grises de Montréal est donc réducteur à bien des égards. Le tableau de la pratique architecturale qui se dessine sous nos yeux lors de l'analyse de ce projet est autrement plus complexe et intéressant. D'une part, se trouvent les religieuses qui ont une mission, des œuvres pour l'accomplissement desquelles elles ont besoin d'espaces. Dans ce domaine leur savoir se limite pour beaucoup à ce qu'elles connaissent : la maison de la fondation et le nouvel Hôtel-Dieu qu'elles ont visité, aux dires de M. C. Bonnissant<sup>65</sup>. Celles qui voyagent, dont la supérieure Jane Slocombe, ont pu voir des maisons ailleurs, mais peu ont l'envergure de celle qu'elles imaginent au Mont-Sainte-Croix.

L'architecte qu'elles choisissent s'inscrit dans une pratique traditionnelle. Ouvrier issu des métiers du bois – il a d'abord été menuisier avant de s'engager dans des projets de sculpture –, Bourgeau s'est fait connaître par la réalisation de décors sculptés dans des églises, dans le sillage de Louis-Amable Quévillon et de ses élèves. C'est lors de la réalisation de tels chantiers (intérieurs en bois) qu'il s'est frotté à la construction du gros œuvre. Il a, comme le dit le dicton populaire, « appris sur



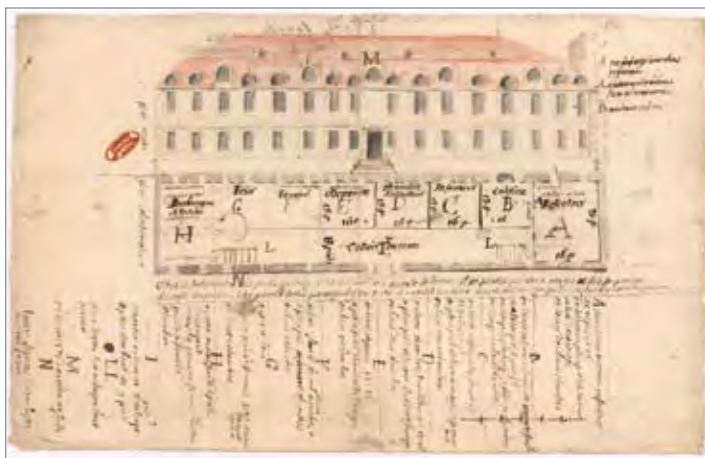
ILL. 24. MONTRÉAL. L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-APÔTRE. | BANQ, QUÉBEC, P547, S1, S51, S551, D2, P1799.



ILL. 25. MATHURIN CLAIR BONNISSANT. | A.S.G.M.



ILL. 26. QUÉBEC. LE MONASTÈRE ET L'ÉCOLE DES URSULINES. | PIERRE LAHOUD.



ILL. 27. MONTRÉAL. PROJET POUR LE SÉMINAIRE SAINT-SULPICE EN 1684. | ANF, SECTION OUTRE-MER.



ILL. 28. MONTRÉAL. PROJET D'EXTENSION DU SÉMINAIRE SAINT-SULPICE, EN 1709. | BAC, OTTAWA. NMC-2156.

le tas». Contremaître aguéri, meneur d'hommes, économiste et responsable<sup>66</sup>, il a gagné la confiance des autorités ecclésiastiques du diocèse, des paroisses et des communautés religieuses.

Les Sœurs grises et leur architecte « M. Bourgeault [sic] » détiennent un savoir-faire commun. Ils peuvent imaginer et ériger un hôpital général comme ceux qu'ils connaissent : la maison de la fondation ou le nouvel Hôtel-Dieu de Montréal. Ensemble, ils peuvent même énumérer les inconvénients et les défauts qu'ils observent sur ces bâtiments existants. Mais, sans une intervention de l'extérieur de cet univers traditionnel, Victor Bourgeau et les Sœurs grises ne peuvent guère que reproduire l'antérieur et l'existant.

D'autre part, on trouve un monde nouveau auquel ces acteurs résistent : celui des architectes professionnels, habiles dans l'art de la composition. Leurs plans terminés, ceux-ci établissent des devis précis grâce auxquels des entrepreneurs peuvent être mis en concurrence par le biais d'un processus public d'appel d'offres. Mais, comme on l'a vu, les nouveaux acteurs de la pratique architecturale à

Montréal – les Wells, Ostell, Lawford, Thomas, etc. – ont le défaut, aux yeux de M<sup>gr</sup> Bourget et de son Église, d'appartenir à d'autres confessions : ils sont tantôt anglicans, tantôt protestants, certainement tous « anglais ».

Au lieu, donc, de convoquer l'un de ceux-là, les Sœurs font confiance à Victor Bourgeau. Mais leur supérieur ecclésiastique, monsieur Bonnissant, homme cultivé, proche de Victor Rousselot, curé de Notre-Dame et personnage aux goûts artistiques affirmés, intervient. Il représente la communauté auprès de l'architecte engagé et des entrepreneurs ; il a le dessein d'un édifice plus distinctif qui se démarquerait des structures traditionnelles. C'est grâce à son intervention que la maison-mère des Sœurs grises marque plusieurs avancées sur les habitudes de l'époque ; l'ensemble propose en effet une mise en forme nouvelle du programme et de la figure construite de l'hôpital général tel qu'il était alors connu dans l'imaginaire collectif. Tout cela parce que le Sulpicien Bonnissant a bien décodé cette montréalité émergente qui conjugue tradition et renouveau ; il l'a mise au service de l'Église qui entreprend, dans ces années 1860, de participer pleinement à un paysage

architectural à la fois métropolitain et typiquement canadien-français. Afin de démontrer cela, nous analyserons, dans les pages qui suivent, la position de la maison-mère des Sœurs grises dans le catalogue typologique des couvents, particulièrement des couvents montréalais ; nous observerons aussi le renouveau proposé par le choix de matériaux, la pierre « à bosses », et les circonstances qui ont entouré l'adoption d'un nouveau répertoire formel. Dans ces trois domaines, le rôle joué par Mathurin Clair Bonnissant est déterminant.

## L'APPORT DE LA MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES AU TYPE DU COUVENT MONTRÉALAIS

### Origine du couvent montréalais

Établissons d'abord qu'il existe à Montréal une architecture conventuelle originale et distincte, dans laquelle s'inscrit d'emblée la maison-mère des Sœurs grises.

Les premiers couvents sont apparus à Québec au milieu du dix-septième siècle. Les Ursulines, les Augustines de l'Hôtel-Dieu, les Jésuites et les Messieurs du Séminaire de Québec ont érigé des



ILL. 29. PLAN DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL.  
GÉDÉON DE CATALOGNE, 1695. | ARCHIVES  
DES HOSPITALIÈRES DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL.



ILL. 30. PLAN MONTRANT LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE POINTE-À-CALLIÈRE. | A.S.G.M.

bâtiments autour d'une cour intérieure, avec projet d'en délimiter une seconde lors de travaux d'agrandissement (ill. 26). Ces couvents qui empruntent le « plan château » sont tous héritiers du modèle établi par Sebastiano Serlio pour le château d'Ancy-le-Franc, en 1542, bâtiment qui devint un modèle, tant pour la cour carrée du Louvre que pour les couvents et les monastères de la France des seizième et dix-septième siècles. En France, dans les ensembles de ce type architectural, les pièces sont situées en enfilade, c'est-à-dire que chacune sert d'antichambre à la suivante; au rez-de-chaussée, la figure du cloître dessine une galerie sous arcades; aux étages, les salles sont traversantes, sans plus. En Nouvelle-France, rudesse climatique oblige, les arcades du rez-de-chaussée sont dotées de fenêtres.

Bien au fait du renouveau qui s'annonçait alors en architecture, les Sulpiciens de Montréal se sont fait construire, à

partir de 1684, une maison plus confortable qui s'inspire plutôt des hôtels particuliers ou des pavillons de la noblesse que des couvents et des cloîtres anciens (ill. 27). Un corps de bâtiment, dit « semi-double », enfile des pièces qui, ajourées sur le jardin, s'ouvrent, du côté cour, sur un « couloir ». Le Séminaire Saint-Sulpice de la rue Notre-Dame est de ce fait un bâtiment tout à fait unique en Amérique; il adopte ce dispositif au moment où il n'apparaît que timidement encore en France. Dès 1705, les Sulpiciens ont parfait le modèle<sup>67</sup> : ils ont agrandi leur séminaire par deux avant-corps délimitant une cour d'honneur ouverte sur la rue Notre-Dame (ill. 28).

Les couvents montréalais ont adopté cette figure progressiste – « le plan palais », puisqu'il se réfère au palais urbain ou à l'hôtel particulier – et ont contribué à la mettre au point. En 1695, l'ingénieur du roi Gédéon de Catalogne a dressé les plans

des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, sur la rue Saint-Paul (ill. 29). On y trouvait le corps de logis « semi-double » dans la partie du « couvent des Dames religieuses », avec un couloir du côté de la cour d'honneur qui se poursuivait perpendiculairement dans l'arrière-corps, où il donnait accès à la « cour de la communauté ». La nouveauté tenait ici plutôt du plan (incomplet) articulé en forme de H, avec un avant-corps et deux arrière-corps<sup>68</sup>.

À la même époque, les Récollets et les Jésuites ont participé à la mise au point de ce type de couvent, sans pourtant atteindre la sophistication du Séminaire et l'étendue de l'Hôtel-Dieu. Il n'y eut bientôt guère que l'emplacement de l'église ou de la chapelle – et l'impact de celle-ci sur les circulations intérieures – pour poser problème et susciter des ajustements. Dans cette nouvelle unanimité apparente des visées architecturales, seules les religieuses de la Congrégation



ILL. 31-32. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET DU PREMIER ÉTAGE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE POINTE-À-CALLIÈRE. DESSINS DE SŒUR SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX. | A.S.G.M.

de Notre-Dame, à l'écart de la rue Notre-Dame, érigèrent encore un bâtiment autour d'une « cour des élèves<sup>69</sup> ».

Au fil des ans – surtout à la suite d'incendies – les bâtiments conventuels de Montréal ont été reconstruits et agrandis. Ces travaux, en quelque sorte, ont pérennisé le plan en H tout en raffinant sa distribution intérieure. Un dessin de sœur Saint-Jean-de-la-Croix reconstitue les étapes de construction, de reconstruction et d'agrandissement de l'hôpital général des Sœurs grises à Pointe-à-Callière; en 1824, l'ensemble atteignait un premier état complet (ill. 30). La même religieuse a aussi reconstitué scrupuleusement les plans d'étages de l'hôpital disparu; ces documents recèlent une mine d'information sur la vie à l'hôpital général au milieu du dix-neuvième siècle, encore très calquée sur les usages qui avaient cours dans l'Ancien Régime. On y retrouve, exprimées graphiquement, un certain nombre des raisons qui ont incité les Sœurs grises à se relocaliser. Nous y reviendrons.

### De quel type de couvent s'agira-t-il ?

Dès la fin des années 1850, les Sœurs grises ne cherchaient donc pas seulement un site; elles pensaient aussi à

la forme moderne que prendrait leur hôpital général nouveau. Leur réflexion s'inscrit dans un mouvement qui a saisi l'Occident tout entier dès la fin du dix-huitième siècle et qui a donné naissance à l'hôpital moderne. Parmi tous les débats, ceux qui ont entouré la reconstruction de l'Hôtel-Dieu de Paris après l'incendie de 1772 ont particulièrement connu un écho ici. En effet, le projet du médecin Antoine Petit, qui proposait un plan avec cinq ailes rayonnant vers une enceinte circulaire à partir d'une église centrale, a été connu au Québec. Les Augustines de l'Hôtel-Dieu du Québec ont considéré cette figure architecturale en vue de la construction de leur nouvel hôpital, en 1799<sup>70</sup>. Les Sœurs grises songeaient aussi à ce modèle; il semble que ce soit monsieur Bonnissant qui les en ait dissuadées :

Abandonnez l'idée de construire un hôpital à 4 ailes disposées en forme de croix avec l'église au milieu. Outre que cette forme serait peu monumentale, on y trouverait bientôt de graves inconvénients dans l'usage et la pratique. Entr'autres choses, on ne pourrait point donner au culte, dans une telle église (à quatre faces et où l'autel serait au centre) la solennité et même la convenance que requiert une communauté comme celle des Sœurs Grises et qu'on a toujours été

accoutumé à y voir. Ce plan ne serait bon que pour une prison, maison de correction ou hospice où l'on est obligé de tenir séparées entièrement les unes des autres certaines classes de personnes, etc.<sup>71</sup>.

On peut aisément concevoir que les religieuses – et M<sup>re</sup> Bourget – auraient aimé construire un monumental édifice en forme de croix... au Mont-Sainte-Croix, geste symbolique qui aurait densifié le statut de la catholicité romaine à Montréal, *a fortiori* après la mise en chantier de la cathédrale Saint-Jacques en forme de réplique de la basilique Saint-Pierre de Rome.

Mais tandis que l'Occident se sème de nouveaux hôpitaux, les Sœurs grises, guidées encore une fois par leur supérieur ecclésiastique, optent pour la continuité. Bonnissant leur conseille :

Sur l'ensemble, la forme générale du plan à adopter – se baser beaucoup sur le plan de l'hôpital actuel, dont on a une longue expérience, dont on connaît les avantages et les défauts, et qui *perfectionné* et agrandi pourrait convenir beaucoup mieux que plusieurs autres plans ;

Se servir aussi de la connaissance pratique que l'on a de la grandeur des divers lieux et

appartements pour établir la grandeur plus considérable que l'on a donnée aux mêmes appartements<sup>72</sup>.

Afin d'analyser cette recommandation, il vaut la peine de revoir les plans de l'ancien hôpital général de la Pointe-à-Callière (ill. 31 et 32). Pour ce qui est de l'inconfort de cette maison, « les déficiences », on peut rappeler les nombreuses inondations évoquées par sœur Deschamps dans son mémoire de 1854. Ces inondations ont mené au déménagement de plusieurs quartiers des sœurs pour les mettre à l'abri de l'humidité : le réfectoire est resté au rez-de-chaussée, mais la salle de la communauté a été placée au premier étage, dans l'aile arrière ouest, tandis que le dortoir des sœurs s'est retrouvé dans l'aile est, au-dessus des locaux utilisés par les pauvres. L'afflux de recrues, la pression d'un nombre grandissant d'orphelins et de démunis ont compliqué la ségrégation des clientèles, les circulations et l'organisation fonctionnelle de l'ancien hôpital général. Sa figure d'ensemble survit cependant à la critique : sur un site salubre et avec un bâtiment plus vaste, le plan en H apparaît la solution idéale.

Le repli sur la tradition s'explique de plusieurs manières. La plupart des nouveaux hôpitaux qui s'érigent dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle innovent en suivant l'évolution de la science médicale : l'architecture pavillonnaire est souvent privilégiée parce qu'elle permet d'éviter la contagion. Mais l'hôpital général des Sœurs grises n'est pas un hôpital au sens où on l'entend à cette époque : au regard des clientèles, c'est un hospice, et au regard des religieuses, c'est un couvent. Construire plus grand au Mont-Sainte-Croix permet de clarifier ces usages et de bien les distinguer : l'aile de la rue Guy sera la maison des religieuses, celle de la rue Saint-Mathieu, l'hospice des pensionnaires (orphelins et vieillards).



ILL. 33. MONTRÉAL. VUE D'ENSEMBLE DE LA FAÇADE DE LA MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES, VERS 1885. | MUSÉE MCCORD, VIEW-1480.1.

Dans l'univers étroit de M<sup>gr</sup> Bourget, adopter un plan radial ou une architecture pavillonnaire aurait été interprété comme un geste de déconstruction de la fidélité à Rome et du respect de la tradition, toutes références symboliques qui étayaient encore, à l'époque, la puissance de l'Église catholique sur Montréal. La maison-mère, comme auparavant le nouvel Hôtel-Dieu du Mont-Sainte-Famille, resterait dans le rang avec un plan en H et une chapelle arborant, en son centre, une figure ecclésiastique bien affirmée.

### La place de la chapelle

Dans l'édifice projeté par les Sœurs grises, la place de la chapelle a aussi fait l'objet de discussions. Il semble que personne n'ait jamais mis en question sa position au centre du corps de logis principal – c'est en fait ce qui distingue une institution religieuse d'un bâtiment laïc, qui ne comprendrait que marginalement un lieu destiné au culte. La question qui s'est posée tient plutôt à l'interrelation

de cette chapelle avec la rue, plus précisément à son retrait (ou son avancée) plus ou moins grand par rapport à celle-ci. À ce sujet aussi, M. C. Bonnissant intervient : « Il semble préférable de placer l'Église en arrière, au lieu de la mettre en avant comme à l'Hôtel-Dieu. » Les raisons qu'il invoque sont : « 1<sup>e</sup> la beauté de l'édifice; 2<sup>e</sup> cela donne la facilité de diminuer un peu la longueur de la façade; de 50 pieds au moins<sup>73</sup> ».

M. C. Bonnissant suggère en fait aux Sœurs grises de reprendre sur le nouveau site la position qu'occupait la chapelle à Pointe-à-Callière, c'est-à-dire un volume qui se développe hors œuvre, derrière le corps de logis. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient pour leur part repris l'implantation de leur couvent de la rue Saint-Paul : la chapelle s'y étire vers l'avant et il n'y a guère que le sanctuaire qui soit contenu dans le corps de logis. Les deux partis ont des avantages et des inconvénients. Une chapelle dégagée en façade s'affirme comme une église



ILL. 34. QUÉBEC. L'HOSPICE DES SŒURS DE LA CHARITÉ DE QUÉBEC. | PIERRE LAHOUD.

dans la ville. Cette position *ante* de la chapelle permet aussi d'utiliser le dégagement derrière le corps de logis pour construire une aile supplémentaire ; le plan en H devenant en quelque sorte un plan en « croix de Jérusalem », une croix dont les extrémités sont barrées par des béquilles perpendiculaires. L'Hôtel-Dieu avait d'ailleurs été ainsi agrandi, en 1846 ; lorsque les religieuses hospitalières s'étaient déplacées au Mont-Sainte-Famille – projet dont Victor Bourgeau et J. J. Harkin ont préparé des plans en 1859 –, elles avaient tout naturellement répété cette disposition.

À l'inverse, lorsque la chapelle est plus engagée dans le bâtiment, sa façade, alignée avec celle du corps de logis, crée un effet monumental accru. En effet, on crée ainsi une division tripartite bien lisible depuis la rue, puisque aucun des avant-corps ne soustrait les autres à la vue (ill. 33). De plus, le clocher posé en façade de la chapelle couronne l'ensemble du couvent et peut donc être proportionné en conséquence, alors que si la chapelle

est dégagée, l'habitude veut que le clocher soit installé sur la croisée : il disparaît du paysage. On se trouve donc dans l'obligation d'ériger un haut dôme, ce qui fut le cas à l'Hôtel-Dieu. Par ailleurs, une chapelle engagée, comme c'était le cas à Pointe-à-Callière, permet d'utiliser le narthex comme passage entre les deux ailes, favorisant une continuité de la circulation. En effet, dans le nouvel Hôtel-Dieu, les architectes ont eu à imaginer un laboratoire couloir qui contourne la sacristie, derrière le sanctuaire, pour permettre de passer de l'aile de la communauté (ouest) à celle de l'orphelinat (arrière) ou à celle de l'hôpital (est).

De telles spéculations sur la typologie des couvents et la position de la chapelle sont fréquentes au milieu du dix-neuvième siècle. Ainsi, lorsque les Sœurs de la Charité de Québec – une fondation des Sœurs grises de Montréal – ont décidé en 1849 de se construire un hospice, elles ont délégué à Montréal leur architecte, Charles Baillaigé, pour qu'il visitât la maison-mère<sup>74</sup>. Peu impressionné par

ce qu'il y avait vu, il conçut plutôt, de retour à Québec, un monumental édifice doté d'une véritable église comptant trois étages de galeries profilées vers l'avant (sud) et rattachées au corps de logis principal, dont la façade est dressée au nord. Les ailes latérales se replient vers le nord aussi, formant un plan en trident (ill. 34).

### Un couvent trop vaste ?

Mathurin Clair Bonnissant est très actif dans la définition du programme fonctionnel de la maison-mère des Sœurs grises. Début 1868, il presse les religieuses :

Il est nécessaire d'en venir à quelque décision ; le temps presse ; vu que l'on peut vendre d'un jour à l'autre ; et il faut encore un certain temps à un architecte pour faire un plan aussi considérable dans tous ses détails et d'une manière convenable.

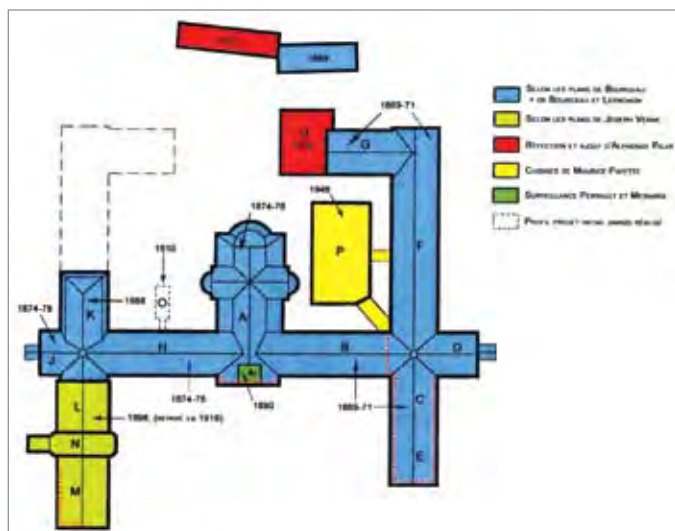
Il importe surtout d'arrêter les points principaux sur lesquels doivent être basés les détails, comme sont :

1<sup>e</sup> La place et la grandeur approximative à donner à l'Église ;

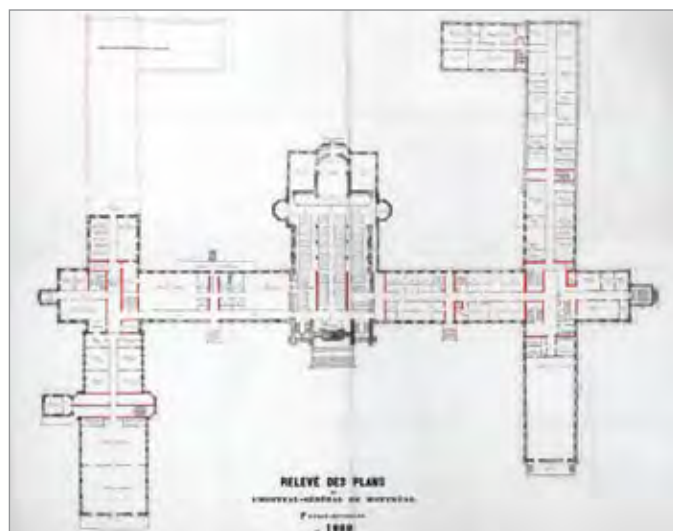
2<sup>e</sup> La place et la grandeur de la salle de communauté, du réfectoire, des cuisines, des lavoirs et séchoirs etc.

Il est important de ne pas revenir facilement *et sans de bonnes raisons* sur ce qui a été décidé ; car autrement, on n'avancerait que peu sans une décision finale<sup>75</sup>.

Le clerc a un souci constant : la propension des Sœurs à vouloir toujours construire plus vaste. Les nombreuses remarques qu'il fait parvenir à la supérieure et aux membres du conseil permettent de comprendre que, entre le jeu de plans de 1868 et celui soumis en 1869, le projet a pris de l'expansion, ce qu'il redoute :



ILL. 35. LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DE LA MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. | COURTOISIE DE BEAUPRÉ ET MICHAUD, ARCHITECTES.



ILL. 36. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. RELEVÉ EN PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE (ÉTAGE 1) PAR SŒUR SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX, VERS 1900. | A.S.G.M.

Que l'on considère surtout attentivement s'il est nécessaire d'augmenter considérablement le plan fait l'année dernière, qui paraissait déjà si étendu.

Pour se faire une idée de cette étendue on peut la comparer à celle du nouvel Hôtel-Dieu, que les Sœurs pour la plupart ont vu et visité [...]

Le futur hôpital général, d'après les dimensions du plan dressé l'année dernière, couvrirait sans comprendre l'église et les sacristies une superficie de 60 732 pieds carrés. En ajoutant l'église et les sacristies – 14 000 pieds carrés – on aurait en tout 74 732 pieds carrés, au moins 1/3 de plus qu'à l'Hôtel-Dieu.

Selon les commentaires du Sulpicien, les plans de 1869 proposent un bâtiment plus vaste, ce à quoi il s'objecte :

Mais est-il à propos et nécessaire d'augmenter encore ces dimensions?

3° Si les Sœurs se décidaient à accroître ces dimensions, qu'elles considèrent bien qu'il est nécessaire de ne pas allonger

beaucoup les ailes de devant pour ne pas trop les rapprocher des constructions de la rue Dorchester ; on avait mis 80 pieds entre l'extrémité de ces ailes et la rue : cette distance n'est à peu près que juste ce qu'il faut pour que les Sœurs ne soient pas gênées.

D'un autre côté, qu'on prenne garde de trop allonger les ailes des lavoirs ; car plus elles seront longues, plus elles intercepteront une partie considérable de la vue et de l'air de la montagne aux autres parties de l'édifice.

Dans tous les cas, pour conserver plus de régularité, elles ne devraient pas passer en longueur la moitié du corps du bâtiment, c'est-à-dire 70 à 75 pieds<sup>76</sup>.

La comparaison des deux séries de plans – la deuxième série est fort incomplète – ne permet cependant pas de conclure que les Sœurs grises se sont rangées à l'avis de leur supérieur. Il leur exprime son désaccord une dernière fois le 19 mai 1869, alors que le chantier est lancé :

Maintenant, si quelques Sœurs désirent avoir mon avis sur l'ensemble de ce qui

est fait, vous pouvez sans crainte leur dire que je trouve que l'augmentation faite à cette partie seule de votre hôpital, de 40 pieds en longueur est plus considérable qu'il n'était nécessaire, car je trouve qu'on pourrait bien se passer de faire dans le soubassement des décharges aussi grandes, au premier étage une pharmacie de 75 pieds de long et au deuxième étage, un ouvroir pour le noviciat aussi étendu, sans parler du reste.

Voilà mon opinion, et je l'exprime à nouveau pour m'acquitter d'un vrai devoir de conscience<sup>77</sup>.

L'histoire, toutefois, donnera raison à M. C. Bonnissant. Le prolongement de l'aile ouest vers l'avant sera retardé jusqu'en 1898 et le repli de cette aile des lavoirs vers le nord ne sera jamais réalisé (ill. 35).

### Un nouvel acquis : le déploiement du corridor

Lorsque Mathurin Clair Bonnissant entreprend de comparer le projet de la maison-mère des Sœurs grises à l'Hôtel-Dieu



ILL. 37-38. MONTRÉAL. COLLÈGE DE MONTRÉAL. COULOIR LATÉRAL DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET CORRIDOR CENTRAL À L'ÉTAGE. | GUILLAUME ST-JEAN.

récemment construit, il attire l'attention sur la grande nouveauté proposée par les plans soumis, qui cause la différence observée des coûts : « cette grande différence vient en partie de ce que le corps du bâtiment principal de l'Hôtel-Dieu n'a que 36 pieds en largeur<sup>78</sup> ». Dans le nouvel hôpital général, les corps de logis sont en fait plus larges que jamais auparavant : ils ont cinquante pieds de large, autorisant des corps doubles de bâtiments, avec couloir, où les pièces sont distribuées le long des façades avant et arrière. C'est une avancée importante : le nombre de pièces est multiplié par deux, les circulations sont simplifiées et, surtout, le caractère privé des espaces est mieux assuré (ill. 36).

L'avènement du corps de bâtiment double avec couloir chez les Sœurs grises est précédé de quelques tentatives. Il semble bien que ce soit au Grand Séminaire de la rue Sherbrooke que John Ostell ait apporté l'idée en 1854. En effet, alors qu'au rez-de-chaussée l'architecte est resté fidèle au

couloir latéral, côté jardin, aux étages, des pièces plus petites sont disposées de part et d'autre d'un corridor. Henri-Maurice Perrault a dupliqué cette distribution lors de la construction du collège voisin, en 1868 (ill. 37 et 38). À l'Hôtel-Dieu, Victor Bourgeau et J. J. Harkin avaient, en 1859, retenu le couloir latéral pour le corps principal, large de trente-six pieds, mais inséré des corridors dans l'aile qui se profile derrière la chapelle et les ailes placées en béquilles au bout des ailes en croix; ces ailes ont quarante-deux pieds de large et des corridors de dix pieds de large.

Au-delà de ces exemples montréalais, il semble bien que l'on doive se replier sur la Grande-Bretagne pour découvrir un tel système de distribution intérieure, dans les édifices publics toutefois. On y trouve des corps doubles de logis avec couloir central dès la fin du dix-septième siècle; mais les édifices sont alors relativement petits et le corridor ne peut être éclairé que par des fenêtres placées à chaque



ILL. 39. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISÉS. DÉTAIL DU PLAN DE L'ÉTAGE DU SOUBASSEMENT DE L'AILE DE LA RUE GUY, 1869. | A.S.G.M.

extrémité<sup>79</sup>. C'est l'arrivée de l'éclairage au gaz qui va prêter vie aux longs corridors institutionnels, à partir des années 1840 en Grande-Bretagne, dans les années 1865 à Montréal. La maison-mère des Sœurs grises est en effet dotée, dès sa construction en 1871, de « gazeliers », appareils d'éclairage au gaz<sup>80</sup>.

Mais le corridor central a d'autres contraintes : la structure du bâtiment s'en trouve modifiée. Des murs de refend supportent depuis le sous-sol les murs des corridors, qui contribuent à réduire la portée des solives (ill. 39). Dans la maison-mère, l'architecte introduit des colonnes de fonte pour assumer ces portées dans les salles des pauvres et de la communauté; placées au bout des corridors, celles-ci ne sont, en effet, pas divisées par un corridor (ill. 40 et 41).

S'il est logique de penser que l'apparition des corridors dans le paysage conventuel montréalais soit attribuable à John Ostell,





ILL. 40-41. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. CORRIDOR CENTRAL AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET SALLE DE LA COMMUNAUTÉ. | GUILLAUME ST-JEAN; THOMAS COOMANS.

au Grand Séminaire, l'emploi généralisé de ce dispositif chez les Sœurs grises est cependant une première; il est responsable de la largeur inusitée et tributaire de l'introduction d'un nouveau mode d'éclairage. Ce sont de telles innovations qui rompent avec la continuité caractéristique de l'architecture conventuelle jusqu'à l'achèvement de la maison-mère dans les années 1880. Et il faut rappeler que déjà, à cette époque, le choix des Sœurs émule consciemment la figure traditionnelle avec murs en pierre grise, toit en bâtière et chapelle centrale. Leur maison-mère se révèle ainsi être le dernier couvent montréalais.

### UN NOUVEAU MATÉRIAU : LA PIERRE À BOSSAGE

Lorsque les Sœurs grises emménagent dans leur nouvel établissement, le 6 octobre 1871, seules l'aile de la rue Guy et la moitié du corps principal sont érigées (ill. 42). Mais le bâtiment s'impose dans le voisinage déjà par sa monumentalité. Sœur Peltier, annaliste de la communauté, écrit : « Je vous dis que ces grands murs de pierre presque brute et sans ornement, ont l'air monastère, à côté des élégantes maisons

de nos richards. J'aime bien ce contraste-là<sup>81</sup>. » Au moment de recevoir une députation de plusieurs membres du Comité de santé et de mettre en chantier l'édifice, en mai 1869, les religieuses avaient compris que leur nouvel hôpital général n'était pas bienvenu dans le quartier. L'une des conseillères, sœur Labrèche, constate que la difficulté « c'est qu'on n'aime pas le voisinage des pauvres, on ne prise pas cette construction de pierre. Ces Messieurs ont même offert l'ornementation à leurs frais. Enfin, il est facile de voir que la santé n'est qu'un prétexte<sup>82</sup>. »

### Une architecture sobre ?

Les Sœurs grises vont garder le cap; elles veulent un monument sobre, suivant en cela les recommandations de leur supérieur, monsieur Bonnissant :

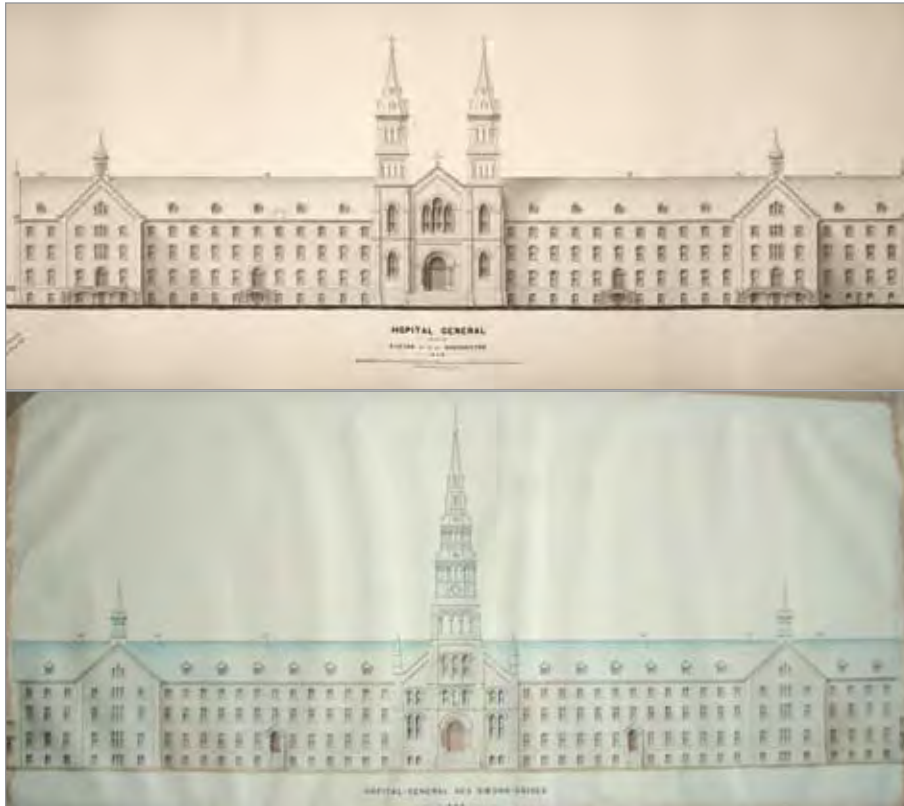
Je fais observer que vous devez toutes, sans aucun doute, vous faire un devoir dans la construction de votre hôpital de demeurer, tant pour l'extérieur que pour l'intérieur, dans certaines règles de simplicité qui conviennent à votre état; et vos Supérieurs seront les premiers à vous rappeler ce principe, s'il était besoin<sup>83</sup>.



ILL. 42. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. L'AILE LE LA RUE GUY, PEU APRÈS SA CONSTRUCTION, EN 1872. | MUSÉE MCCORD, VIEW-22.1.

Les Sœurs grises vont prendre bonne note de cette consigne et agir en conséquence :

Le lendemain, cinq avril [1871], Mère Slocombe s'en va visiter le chantier de la maison-mère. À sa grande surprise, elle aperçoit « les magnifiques ornements du portique ». À



ILL. 43-44. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. ÉLÉVATIONS DE LA FAÇADE PRINCIPALE EN 1869 (PROJET) ET 1869 (RÉALISÉE). | A.S.G.M.

son avis, ils donnent une apparence de luxe à la maison ; ce qui ne lui agrée aucunement. Elle les fait enlever et détermine que le portique sera dépouillé de toute ornementation inutile ; la simplicité étant toujours de mise chez les Sœurs grises<sup>84</sup>.

On peut d'ailleurs constater qu'entre les premiers plans soumis en 1868 et ceux dressés en 1869, l'ornementation de l'édifice projeté a été réduite de façon importante (ill. 43 et 44). La communauté a opté pour une chapelle avec une seule tour, mais surtout, en dépit de l'intégration dont l'édifice fera ultérieurement preuve, les religieuses ont choisi un fenêtrage traditionnel<sup>85</sup>, des croisées, au lieu des fenêtres arquées et à guillotine omniprésentes sur les maisons victoriennes voisines, inspirées de l'architecture Second Empire<sup>86</sup> (ill. 45 et 46). Les frontons des avant-corps sont aussi simplifiés ; on leur enlève la pierre taillée des rampants ; seul le débordement du toit reste pour donner forme à la cimaise.



ILL. 45-46. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. DÉTAIL DE L'ÉLÉVATION DE 1868 ET FENÊTRES, TELLES QUE CONSTRUITES. | A.S.G.M.; GUILLAUME ST-JEAN.



Mais la différence majeure entre le projet de 1868 et celui de 1869 est l'adoption de la pierre « à bossage », en remplacement de la pierre de taille. Plusieurs rapports et mémoires rédigés par Mathurin Clair Bonnissant montrent que c'est lui qui a incité les Sœurs à choisir ce matériau, même si cela engageait un surcoût. Les entrepreneurs, au demeurant peu habitués à mettre en œuvre ce type de pierre, se sont d'ailleurs montrés récalcitrants au départ; ils ont finalement agréé à la démonstration du supérieur des religieuses. Pour fastidieuse que soit parfois sa lecture, le mémoire de Bonnissant révèle éloquemment l'ampleur de son savoir et la vigueur de sa volonté d'imposer le renouveau dans le paysage construit.

### L'apparence et le coût

Le mémoire de Mathurin Clair Bonnissant nous apprend que l'usage de la pierre à bosses a été introduit à Montréal par les Jésuites lors de la construction de l'église du Gesù en 1864-1865, d'après les plans de



ILL. 47. MONTRÉAL. ÉGLISE DU GESÙ, PEU APRÈS 1865. |  
MUSÉE MCCORD, VIEW-543.

#### Évaluations et remarques touchant les diverses sortes de pierre de rang qu'on peut employer dans les façades de l'hôpital, sur les rues Dorchester et Guy

1<sup>o</sup> les entrepreneurs disent qu'ils ne peuvent fournir au prix de 10 sous le pied carré, que de la pierre de rang *piquée*, d'un genre à peu près semblable à celle des murs latéraux de l'église des Jésuites. À ce prix, la verge en superficie serait de \$0.75 cts; ce qui ferait pour les 2250 verges que contiennent environ les deux façades, la somme de \$1687.50.

Il est bon de remarquer que cette *pierre piquée* ne fera pas certainement un bel effet au-dessus du soubassement construit tout entier en pierres éclatées, et à côté des pignons qui seront construits aussi avec cette même sorte de pierre, mais de moindre hauteur.

2<sup>o</sup> Les entrepreneurs disent qu'ils peuvent fournir, pour 3 sous de plus environ par pied, une pierre de rang *éclatée* ou à *bosses*, mais toujours préparée seulement au marteau ou au pic. Ils demandent cette augmentation de prix, parce que cette pierre sera un peu plus soignée que la première et demandera un peu plus de travail, et aussi parce que ne devant pas la trouver entièrement dans les toises, ils seront obligés d'acheter une certaine quantité de pierre spéciale pour cela.

Cette sorte de pierre devant donc coûter environ \$1.00 la verge, le coût total en sera de \$2250.00 environ.

3<sup>o</sup> Quoique cette dernière sorte de pierre doive exiger probablement un peu moins d'entretien que la première, cependant elle en exigera encore, après un certain nombre d'années, beaucoup plus que la pierre éclatée dont les lits seraient préparés au ciseau, et les joints semblables à ceux de la pierre de taille.

Cette troisième sorte de pierre pourrait être fournie au prix de \$1.40 la verge; ce qui ferait pour les 2 250 verges, \$3150.00.

4<sup>o</sup> Avant de s'arrêter d'une manière définitive sur le choix qu'elles ont à faire entre ces diverses sortes de pierre, les Sœurs doivent bien considérer ce qui convient mieux et ce qui est plus avantageux pour elles, sous tous les rapports et pour tous les temps. Elles doivent spécialement considérer quelles seront les dépenses d'entretien et de réparation, qu'elles auront plus tard à supporter dans chacun de ces genres de construction.

Les Architectes et les entrepreneurs s'accordent à dire qu'avec la troisième sorte de pierre susdite : les joints étant une première fois bien tirés, c'est pour toujours et qu'il n'y a jamais besoin de réparation.

Il n'en est pas ainsi des pierres de rang préparées seulement au marteau et dont les joints se trouvent nécessairement plus ou moins distants ou larges.

Les entrepreneurs disent qu'avec cette sorte de pierre, après un certain nombre d'années, comme ce sera peut-être 20, 25 ans, qu'on mette même 30 ans si l'on veut, il faudra ensuite reprendre les joints, environ *tous les dix ans* les uns portant les autres.

Les mêmes entrepreneurs estiment le travail qu'il faudra alors faire à 0.50 cts par verge en superficie, en y comprenant la main-d'œuvre, le mortier et les échafaudages. Ce serait donc environ une somme de \$1125.00 qu'il faudrait alors déboursier, à peu près tous les dix ans, seulement pour l'entretien de ces deux façades.

Or, comme il est facile de voir, il ne faudra qu'une ou deux de ces réparations, pour atteindre la somme d'argent qu'on ménagera dans la construction, en ne prenant pas la pierre préparée au ciseau.

(ASGM. Dossier Maison mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs [résumé des originaux de 1868 à 1882]. Évaluations et remarques touchant les diverses sortes de pierre de rang qu'on peut employer dans les façades de l'hôpital, sur les rues Dorchester et Guy, p. 146-148. Le document original porte le n° MM 518.)



ILL. 48. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRIS. LA PIERRE À BOSSAGE DES FAÇADES ET LA PIERRE DE RANG PIQUÉE DES FAÇADES SECONDAIRES, SUR JARDIN. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 49. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRIS. CIMETIÈRE AD SANCTOS SOUS LA CHAPELLE. | THOMAS COOMANS.

l'architecte étasunien d'origine irlandaise, Patrick C. Keely (1816-1896); celui-ci avait mis en œuvre, pour les tours, une pierre bosselée ou « pierre éclatée dont les lits [étaient] préparés au ciseau, et les joints semblables à ceux de la pierre de taille<sup>87</sup> » (ill. 47). Le Sulpicien argue que ce type de pierre serait plus approprié pour le nouvel hôpital général que la pierre de taille grise bouchardée qui avait été le lot des églises et des couvents, et plus généralement de tous les édifices importants de Montréal, depuis l'ouverture des carrières de pierre calcaire pour la construction de Notre-Dame de Montréal en 1826.

Toutefois, M. C. Bonnissant, avec une certaine réserve, proposait de ne lambrisser que les avant-corps de cette pierre, en laissant les pans de façade en pierre de taille lisse; il suggérait quand même de faire « mieux » qu'à l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire en utilisant, par exemple, des joints de maçonnerie bleus<sup>88</sup>. L'idée plut cependant à la communauté, à un point tel que toutes les surfaces des façades des rues Guy, Dorchester et Saint-Mathieu se sont trouvées parées de pierre à bossage (ill. 48).

Le changement de la pierre bouchardée à la pierre à bossage est important;

il marque un virage esthétique dans le paysage construit montréalais. La pierre à bossage (ou « à bosses ») est un bloc de calcaire dont la face principale n'est pas finement bouchardée (lissée à l'aide d'une boucharde); celle-ci conserve donc une apparence brute. Sa mise en œuvre produit un effet rustique, des parois rugueuses qui accrochent la lumière et donnent une impression d'âge. Au Québec, la pierre à bossage est apparue d'abord sur des monuments anglicans. À notre connaissance, la pierre à bossage ou calcaire surgit en premier, dans l'architecture de Montréal, lors de la construction de la cathédrale Christ Church, d'après les plans de Frank Wills (1856); cette introduction est suivie, toujours chez les anglicans, par la mise en œuvre de l'église Saint George's (William T. Thomas, 1869). Sur ces monuments, ce type de pierre s'explique par l'application rigoureuse des principes du mouvement ecclésiologiste<sup>89</sup> qui préconise, entre autres, l'adoption des finis rustiques des murs de l'architecture médiévale. En architecture civile, la pierre à bossage apparaît plus tard, sous l'influence de l'architecture du Second Empire français qui propose, outre un retour aux grands moments de l'histoire de l'architecture classique nationale, une valorisation des éléments pittoresques

dans la construction (silhouettes de toitures, traitements rustiques et polychromes des surfaces, etc.)<sup>90</sup>.

Mais, comme le révèle Mathurin Clair Bonnissant, la première incursion de cette taille de pierre chez les catholiques apparaît à l'église du Gesù. Tout se passe en effet comme si le matériau avait dû recevoir la sanction romaine, celle des Jésuites en l'occurrence, avant de pouvoir être diffusé dans le diocèse de M<sup>gr</sup> Bourget. L'hôpital général établit donc une première<sup>91</sup>, puisque la grande majorité des couvents érigés à Montréal dans les années suivantes vont adopter la pierre à bossage<sup>92</sup>; la chapelle des Sœurs grises va établir le même précédent pour l'architecture paroissiale du diocèse de Montréal, comme on le verra plus loin<sup>93</sup>.

### L'AVÈNEMENT D'UNE ARCHITECTURE NÉOROMANE DIOCÉSAINE

En avril 1874, après une pause de trois ans, le Conseil général des Sœurs grises reprend le chantier :

Il a été proposé et résolu à la pluralité des voix que, vu l'état de gêne où se trouvent les sœurs, n'ayant pas de salle de communauté assez vaste pour les réunions, et l'état de



ILL. 50. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. PROJET DE FAÇADE DE LA CHAPELLE, 1868. | A.S.G.M.

souffrance où se trouvent nos pauvres dans le rez-de-chaussée, que nous commencerions cette année la construction de la chapelle avec une tour. La dite chapelle aura soixante-neuf pieds de front sur cent soixante-douze pieds de profondeur, y compris la tour et sans y comprendre la sacristie<sup>94</sup>.

Ce chantier comprend aussi « le corps de la bâtisse, depuis la dite chapelle jusqu'à la rue St. Mathieu ». Les religieuses avaient déjà délimité le pourtour de la crypte en 1871, pour y relocaliser leur cimetière *ad sanctos* (ill. 49). La première pierre de l'église est posée le 1<sup>er</sup> mai 1874 et la communauté assiste à une première messe le 23 décembre 1878.

Lundi dernier [23 décembre] a eu lieu la bénédiction de la magnifique église des Dames de l'Hôpital-Général, rue Guy. C'est un des plus beaux monuments élevés dans notre ville à la gloire de la religion. L'édifice mesure environ 180 pieds de longueur sur



ILL. 51. MONTRÉAL. ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. | BANQ. QUÉBEC. P547, S1, S51, S5S1, D2, P3403.

76 de largeur dans le transept. La voûte est à plus de 80 pieds du plancher. Cette église est du style romain [*sic*], du 10<sup>e</sup> siècle.

M<sup>re</sup> de Montréal a fait la cérémonie de la bénédiction. On remarquait auprès de Sa Grandeur une trentaine de prêtres. M<sup>re</sup> de Montréal a prononcé une allocution de circonstance. L'église n'attend plus pour être complète que ses autels<sup>95</sup>.

### Une chapelle d'un style nouveau

Le premier projet soumis pour la construction de l'hôpital général proposait une chapelle avec deux tours (ill. 50); le projet de 1869 réduisait ce programme à une seule tour (ill. 54). Le chantier qui se termine fin 1878 laisse la façade inachevée dont le clocher ne sera complété qu'en 1890 (ill. 55).

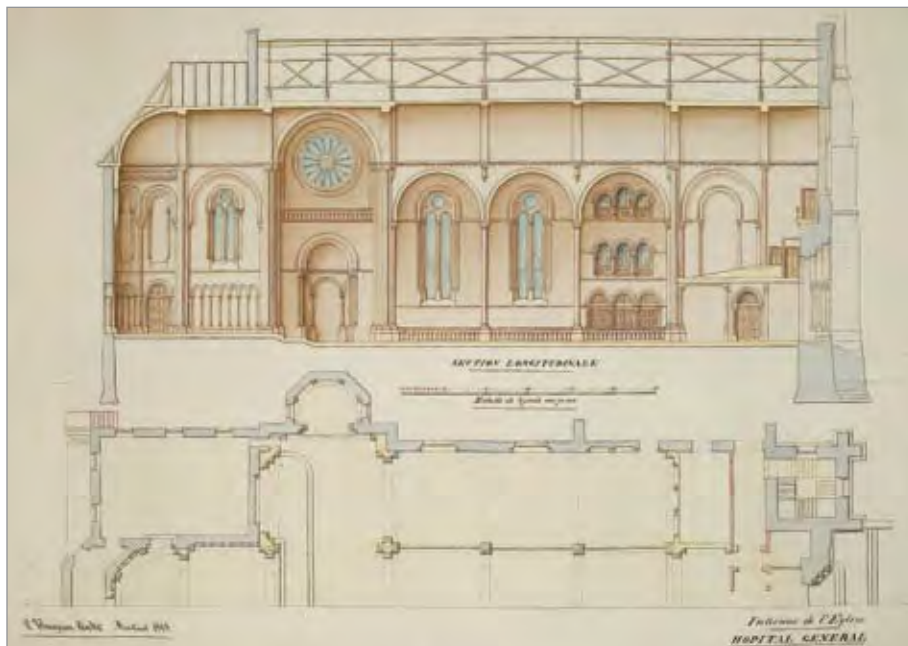
Le premier projet de façade est du plus grand intérêt. Il s'agit en effet d'une



ILL. 52. MONTRÉAL. L'ÎLE-BIZARD. ÉGLISE SAINT-RAPHAËL-ARCHANGE. BOURGEOU ET LEPROHON, 1873. | CPROQ.

composition où domine le vocabulaire architectural de l'âge roman : portail avec arc à ressauts, fenêtres cintrées, lésènes, frises d'arceaux et bandes lombardes. Les tours supportent un clocher complexe de trois niveaux : une chambre des cloches ajourée par une arcade triple; dans la flèche de plan carré qui la coiffe est inséré un tambour de plan octogonal ajouré par des baies jumelées. Ce tambour est à son tour surmonté d'une flèche légèrement galbée.

Sans doute par économie, mais aussi pour des raisons esthétiques, ce premier projet d'église n'a pas été réalisé pour les Sœurs grises. Mais l'exercice de composition n'a pas été vain puisque Adolphe Lévesque va s'en inspirer directement, tout en livrant une composition originale, pour ériger la monumentale église Saint-Vincent-de-Paul en 1875<sup>96</sup> (ill. 51). Victor Bourgeois, quant à lui, avait déjà érigé de monumentales façades à deux clochers avant ce projet



ILL. 53. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. PROJET POUR L'INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE, 1868.  
COUPE SUR LE LONG. | A.S.G.M.



ILL. 54. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES.  
DESSINS DE L'ÉLEVATION DE LA FAÇADE  
DE LA CHAPELLE, 1869. | A.S.G.M.



ILL. 55. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES.  
LA FAÇADE DE LA CHAPELLE VERS 1878;  
LE CLOCHER N'EST PAS ENCORE CONSTRUIT. | MUSÉE  
MCCORD, VIEW.1132.1.

projet refusé pour ériger l'église de l'Île-Bizard, en 1873, sans trop convaincre (ill. 52). Deux ans plus tard, le même modèle guide les deux compères à Saint-Cuthbert (1875), encore avec un certain nombre de raccourcis. Dans tous les cas, les œuvres parentes de Bourgeau et de Leprohon ne rivalisent en rien avec l'église que livrera Adolphe Lévesque à la paroisse Saint-Vincent-de-Paul. Ce qui repose la question de la paternité des dessins de 1868 : Victor Bourgeau ou Adolphe Lévesque ?

L'architecture intérieure de la chapelle projetée en 1868 est moins originale que celle qui est érigée en 1874. Elle retient une structure traditionnelle selon laquelle les trois nefs sont logées sous une seule toiture; ses grandes arcades sont d'une légèreté encore toute classique (ill. 53). En fait, le choix du vocabulaire roman se limite à quelques arcades plaquées sur les murs. Il reste cependant que, dans ce cas aussi, Victor Bourgeau et ses élèves vont s'approprier cette composition pour le décor intérieur de certaines églises, dans les paroisses rurales<sup>97</sup>.

La chapelle qui sera construite est celle esquissée sur la série de plans de 1869; les architectes en ont livré plusieurs dessins (ill. 54). Il s'agit d'une façade entièrement recomposée, avec une seule tour et un clocher spectaculaire. L'effet d'ensemble produit est saisissant : alors que le premier projet présentait en quelque sorte une église qui scindait le corps de bâtiment la contenant, le projet réaménagé revient à l'idée d'une chapelle dont la figure culmine au centre de la longue façade. Cet effet d'insertion plus harmonieux tient aux ouvertures, de dimensions réduites et jumelées ou disposées en triplets; leur répétition s'ajuste au rythme des ouvertures de l'ensemble du bâtiment. L'étagement aussi est modifié. La façade répercute désormais l'élévation intérieure, qui aura trois niveaux; chacun s'inscrit donc

pour l'hôpital général, mais elles étaient toutes, sinon néobarocques, du moins néo-classiques. Bourgeau s'était néanmoins avancé à esquisser quelques ornements néoromans, des lésènes et des bandes

lombardes, particulièrement sur la façade de l'église Saint-Antoine de Lavaltrie en 1867. Avant même que la chapelle des Sœurs grises ne soit mise en chantier, il va, avec Alcibiade Leprohon, s'inspirer du



ILL. 56-57. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. L'INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE. | THOMAS COOMANS; GUILLAUME ST-JEAN.

mieux dans l'horizontalité de la grande façade de la maison-mère (ill. 55).

### Un intérieur grandiose

Mais c'est l'intérieur de la chapelle projetée en 1869 et construite en 1874-1879 qui propose la plus grande part du nouveau architectural dont peut être créditée la maison-mère des Sœurs grises. M. C. Bonissant a longuement évoqué ses dimensions imposantes et les chroniqueurs, comme nous l'avons vu, l'ont remarquée

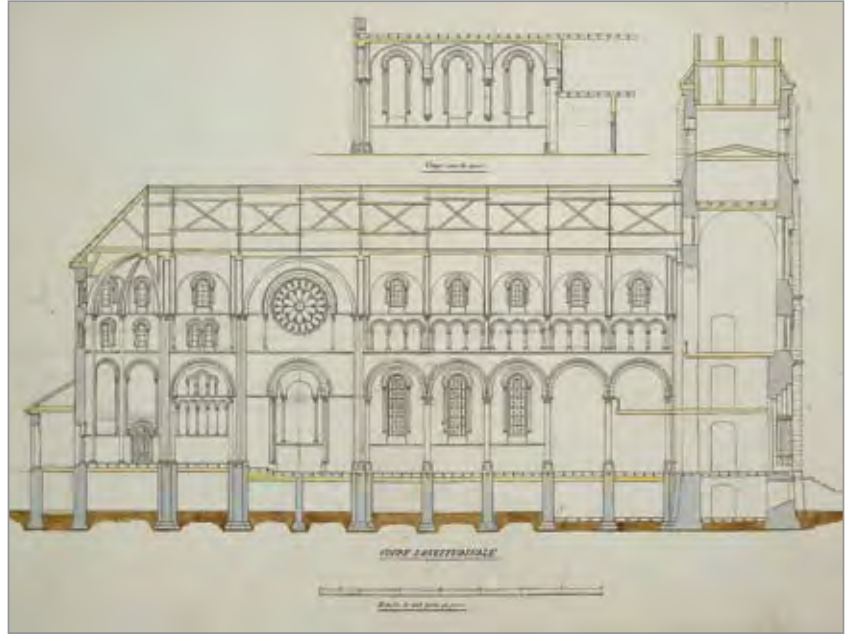
lors de l'inauguration de l'édifice, parmi les « plus beaux monuments élevés dans notre ville à la gloire de la religion ».

L'architecture en est résolument nouvelle<sup>98</sup>; le journaliste écrit ainsi « romain » pour ce que l'on sait en fait être « roman ». C'est dire que ce style est encore peu connu à Montréal; il n'est que vaguement placé dans le temps. Ce style roman qualifie l'ensemble de la composition architecturale : plan en croix latine avec bas-côtés, élévation à trois étages : grandes arcades,

tribunes, fenêtres hautes, abside en hémicycle et absidioles sur les bras du transept, décor d'arcades (ill. 56 et 57). Mais la référence architecturale ne se situe certainement pas au dixième siècle. L'architecture est plus légère : les piliers sont plutôt des colonnes et les voûtes s'avèrent déjà gothiques. En fait, quand on y regarde de plus près, il s'agit d'une architecture inspirée du renouveau gothique qui touche la France au dix-neuvième siècle. Parmi les nombreuses chapelles et églises néo-romanes de l'époque, on peut d'ailleurs



ILL. 58. SAINT-CLOUD. ÉGLISE SAINT-CLODOALD, JEAN-FRANÇOIS DELARUE, ARCHITECTE, 1860. | DROITS RÉSERVÉS.



ILL. 59. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. COUPE LONGITUDINALE DE LA CHAPELLE, 1869. | A.S.G.M.

suggérer une parenté avec l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud, près de Paris, érigée à partir de 1860 (ill. 58).

Déjà, la façade utilisait le vocabulaire roman; l'intérieur va plus loin en adoptant la figure de l'église romane tardive (douzième et treizième siècles), telle que le dix-neuvième siècle l'avait déjà interprétée dans quelques grandes églises de la région parisienne qui ont attiré l'attention. Le changement majeur qu'introduit la chapelle de l'Invention-de-la-Sainte-Croix dans le paysage architectural montréalais réside dans l'adoption d'un étagement avec claire-voie ou fenêtres hautes (ill. 59). Après les mésaventures de la cathédrale de Québec, en 1744<sup>99</sup>, les constructeurs d'églises du Québec avaient abandonné ce type de structure. Il était réapparu à Montréal au dix-neuvième siècle au sein de l'Église anglicane, inspirée par les préceptes du mouvement ecclésiologiste et les écrits d'Augustus Welby Pugin. La première église catholique ainsi érigée avec une claire-voie – *clerestory* en anglais – fut

l'église Saint-Pierre-Apôtre (ill. 60); à cet endroit nous avons proposé de créditer John Ostell et Adolphe Lévesque – traducteur des œuvres de Pugin – de la conception. Suivit la cathédrale Christ Church, érigée de 1856 à 1859 d'après les plans de Frank Wills (1822-1857), architecte britannique de formation, mais qui eut une carrière étasunienne remarquable. Enfin, en 1864-1865, avait été construite l'église du Gesù, œuvre de Patrick C. Keely, architecte attiré de la Compagnie de Jésus en Amérique du Nord. Or, tandis que les deux premières de ces églises à claire-voie sont de style néogothique, cette troisième adopte plutôt un vocabulaire néobaroque modéré, rehaussé par un impressionnant ensemble de fresques (ill. 61). On peut raisonnablement penser que ce soit l'exemple du Gesù qui a conforté les Sœurs et leur supérieur ecclésiastique, M. C. Bonnissant, d'aller de l'avant avec une chapelle dotée d'une claire-voie. Toutefois, le parti résolument néoroman du monument du boulevard Dorchester nous renvoie à d'autres spéculations qui ont marqué l'époque.

### Vers un style diocésain

M<sup>gr</sup> Bourget, ultramontain féroce, avait, après 1855, combattu avec force l'emploi de l'architecture gothique pour les églises catholiques de son diocèse<sup>100</sup> et imposé comme répertoire formel, aux architectes de celles-ci, l'architecture baroque romaine créée au seizième siècle, dans la foulée du Concile de Trente, par une Église qui préconisait l'utilisation de l'art et de l'architecture comme outils de prosélytisme<sup>101</sup>. M<sup>gr</sup> Bourget appréciait le Gesù et dut être très satisfait de lire que la chapelle des Sœurs grises serait, elle-aussi, « romaine ». Mais son retrait progressif des affaires, après qu'il ait été désavoué par Rome dans l'affaire de la division de la paroisse sulpicienne Notre-Dame, puis sa démission, le 11 mai 1876, ont ouvert la voie à l'affirmation d'autres points de vue. En 1873, la nomination de M<sup>gr</sup> Édouard-Charles Fabre (1827-1896) en tant que coadjuteur est survenue au terme de quelques années de flottement dans le diocèse, pendant lesquelles s'est amorcée



une réorientation des choix esthétiques au sein l'Église de Montréal. En effet, le successeur de M<sup>gr</sup> Bourget choisira d'autres architectes et adoptera des projets d'églises d'un nouveau goût, le style roman ou « normand », en suivant le modèle proposé par la chapelle des Sœurs grises.

Tout cela se passe à Montréal au moment où l'architecture néoromane se développe en France. Dans les années 1840, la « Fille de l'Église » a en effet redécouvert son héritage roman, surtout dans le sud-ouest où les monuments des dixième, onzième et douzième siècles sont nombreux. Les travaux des historiens d'architecture ont dès lors révélé que le style roman était un style original et cohérent, mais de surcroît qu'il mettait au jour des racines nationales aussi profondes que le gothique, devenu néanmoins le style national des Français sous le Second Empire. Mais l'Italie catholique, qui n'avait que peu souscrit à l'architecture gothique, adopta résolument l'architecture néoromane, quelquefois appelée lombarde, paléochrétienne ou romano-byzantine. Rome prétendait ainsi retourner à l'architecture des origines de la chrétienté, c'est-à-dire d'avant le grand schisme d'Orient de 1054<sup>102</sup>.

Dans le débat sur les styles qui faisait rage dans l'Europe du milieu du dix-neuvième siècle, l'adoption du style roman gagne des adeptes, surtout parmi les architectes qui ont à construire des églises rurales<sup>103</sup>. Contrairement au style gothique pour l'emploi duquel on impose une vaste connaissance archéologique – les Anglicans s'y emploient dans *The Ecclesiologist* et Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc propose le modèle de sa cathédrale idéale –, le style roman paraît plus libre, moins normatif :

[L'art roman] est calme, grave, monumental, a un caractère religieux très prononcé, et se prête également à une grande richesse et à



ILL. 60. MONTRÉAL. ÉGLISE SAINT-PIERRE-APÔTRE, VUE DE L'INTÉRIEUR. | MALCOLM THURLBY.



ILL. 61. MONTRÉAL. ÉGLISE DU GESÙ, VUE DE L'INTÉRIEUR. | MALCOLM THURLBY.



ILL. 62. MONTRÉAL. LA CHAPELLE NAZARETH. | BANQ, QUÉBEC. E6, S8, S51, S55660, D3914, PA1.



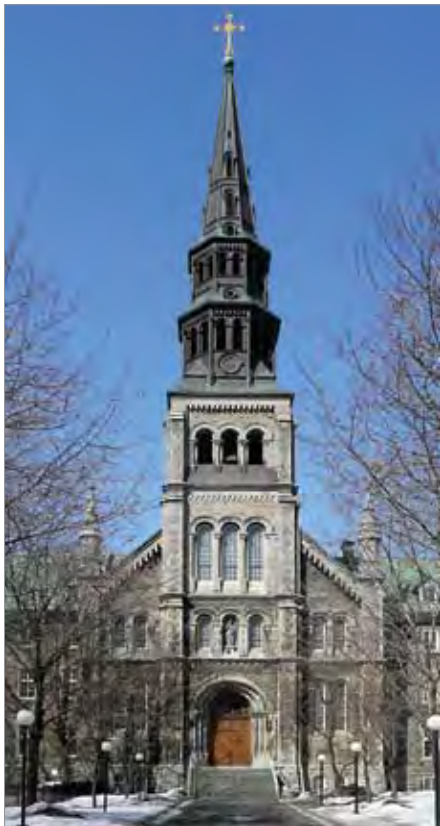
ILL. 63. MONTRÉAL. LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES, VERS 1880. | MUSÉE MCCORD, VIEW-971.1.

une extrême simplicité. Il n'a point de parti pris, de règle formulée, de proportions consacrées : il s'adapte à toutes les exigences, s'accommode de tous les matériaux, et sait varier, suivant les circonstances, les formes de ses colonnes et de tous ses ornements<sup>104</sup>.

À Montréal, ce nouveau style a séduit tous ceux qui cherchaient à « refranciser » le paysage construit montréalais ; en outre, il semble avoir été apprécié par les congrégations religieuses qui cherchaient à se doter de maisons dont



ILL. 64. MONTRÉAL. ÉGLISE SAINTE-BRIGIDE-DE-KILDARE. | SYLVAIN LAFRANCE.



ILL. 66. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISÉS; LA TOUR ET LE CLOCHER. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 65. L'ÎLE PERROT. FAÇADE DE L'ÉGLISE, ÉRIGÉE EN 1901 D'APRÈS LES PLANS DE L'ARCHITECTE ALCIDE CHAUSSÉE. | CPRQ.

l'expression architecturale concorderait avec la figure symbolique du monastère, institution emblématique du Moyen Âge roman<sup>105</sup>. Les Sulpiciens ont d'ailleurs joué un rôle dans son implantation à Montréal. En effet, monsieur Victor Rousselot, curé de Notre-Dame féru de l'architecture néogothique française – c'est lui qui dirigea les travaux de « refrancisation » en architecture néogothique du décor intérieur de Notre-Dame, à partir de 1869 –, fit construire la même année, à ses frais, la chapelle de l'Asile Nazareth, rue Sainte-Catherine<sup>106</sup> (ill. 62). Or, cette chapelle, dont il avait confié l'ornementation intérieure à l'italianisant Napoléon Bourassa, était dotée d'une façade néoromane<sup>107</sup>. Encore ici, c'est Victor Bourgeau qui construisit l'édifice, mais un chroniqueur nota :

La façade est digne et convenable, mais avec des ressources, il eût été facile de donner à cette façade même, à la flèche qui la

surmonte, à toute la chapelle en un mot, un caractère autrement prononcé d'ornementation architecturale ; et M. Bourgeault [*sic*] n'eût pas demandé mieux que de nous doter d'un chef-d'œuvre<sup>108</sup>.

On comprend que le goût néoroman ne convainquait pas encore et que, s'il avait pu en décider, Victor Bourgeau aurait aimé faire autrement. Chose certaine, l'adoption du nouveau style était une initiative sulpicienne. Les mêmes Sulpiciens choisissent d'ailleurs à nouveau Napoléon Bourassa pour construire la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, en 1873 ; elle sera de style roman « lombard » (italien) (ill. 63).

Mais, comme on peut s'en douter, le style néoroman était plus facilement adopté pour les façades d'églises et de chapelles que pour en organiser l'intérieur, ce qui remettait en cause bien des acquis dans les milieux de la pratique traditionnelle<sup>109</sup>. À Montréal, c'est à l'église Sainte-Brigide-de-Kildare (ill. 64) que les architectes Poitras et Martin ont lancé le mouvement, avec une façade composée à partir des modèles néoromans de l'architecte français Théodore Ballu, mâtinés d'ornements inspirés des livres de modèles de l'Étatsunien Samuel Sloan<sup>110</sup>. Après Sainte-Brigide, le diocèse de Montréal a vu apparaître bon nombre d'églises dotées de façades néoromanes, au point donc où l'on peut en déduire que ce style est devenu le style diocésain officiellement adopté sous l'épiscopat de M<sup>gr</sup> Fabre<sup>111</sup> (ill. 65). La façade de la chapelle des Sœurs grises a en quelque sorte anticipé ce tournant.

### Un clocher métissé

La chapelle de l'Invention-de-la-Croix est surmontée d'un élégant clocher. Dessiné en 1868, il ne fut réalisé que plus tard, en 1890, comme cela a été souvent le lot des églises paroissiales. Le projet soumis présentait deux versions de clochers de



ILL. 67. LONDRES. ÉGLISE ST. BRIDE'S.  
CHRISTOPHER WREN ARCHITECTE. | LUC NOPPEN.



ILL. 68. TOULOUSE. CLOCHER DE LA BASILIQUE  
SAINT-SERNIN, XII<sup>e</sup> SIÈCLE. | LUC NOPPEN.

même hauteur ; c'est la version sobre, légèrement moins ornée, qui a été retenue en 1890 (ill. 66). Plusieurs ont déjà signalé la parenté d'un clocher de ce type avec celui de St. Bride's, église londonienne de Christopher Wren érigée après le grand feu de 1666 (ill. 67). La ressemblance tient à l'effet de « pièce montée » qui superpose des étages ; toutefois, le traitement à Montréal se veut davantage néoroman, comme l'affirment les baies géminées et les bandes lombardes. Dans le registre de l'architecture romane, on peut bien sûr évoquer le modèle de Saint-Sernin de Toulouse, clocher du douzième siècle révélé au dix-neuvième siècle grâce à une lourde restauration menée par Viollet-le-Duc (ill. 68).

Mais il faut, avant tout, noter la ressemblance entre la tour et le clocher de la chapelle des Sœurs grises et ceux de l'église Saint-Pierre-Apôtre (ill. 69).

La tour, néogothique, de Saint-Pierre-Apôtre, dont la conception remonte à 1851, a été surmontée d'une flèche malhabile en 1874-1875. Le tout est inspiré des modèles ecclésiologistes mis au point par A. W. Pugin. Cela s'explique : pour les Sœurs grises, l'atelier de Bourgeau a tout simplement transcrit le modèle de la tour en vocabulaire roman. Puis, pour échapper à l'élan gothique, les architectes ont repris le clocher traditionnel, à deux tambours ajourés, pour obtenir l'effet de pièce montée, en le dessinant avec un vocabulaire roman au lieu de classique. Il s'agit en fait de la transcription des clochers de John Ostell, formés de deux coupes superposées (ill. 70), en vocabulaire roman. Victor Bourgeau avait construit un tel clocher sur l'église Saint-Joseph en 1878 (ill. 71), mais l'avait habillé d'arcs gothiques.

Dans l'architecture religieuse du Québec, les clochers sont les meilleurs révélateurs



ILL. 69. MONTRÉAL. LA TOUR ET LE CLOCHER DE L'ÉGLISE  
SAINT-PIERRE-APÔTRE. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 70. LA PRAIRIE. CLOCHER DE L'ÉGLISE DE LA NATIVITÉ. | LUC NOPPEN.



ILL. 71. MONTRÉAL. CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 72. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. VUE AÉRIENNE. | PIERRE LAHOUD.

de la persistance des traditions architecturales; en même temps ce sont les premiers objets qu'une nouvelle tendance peut affecter. Construits en bois jusqu'à l'orée de la Première Guerre, ils sont le siège de l'inventivité des constructeurs qui s'y sont adonné à leur art : celui de la charpente, celui de la tôlerie aussi. Le clocher de la chapelle de l'Invention-de-la-Sainte-Croix ne dépare pas ce catalogue bien québécois.

## CONCLUSION

L'exploration de la genèse de la maison-mère des Sœurs de la Charité à laquelle nous nous sommes livré permet de déceler à quel point ce grand projet a été l'occasion d'invention, mais aussi de consolidation d'une tradition, encore bien vivante en 1865-1870, de l'architecture conventuelle de Montréal (ill. 72).

Monument de renouveau et de prolongement, la maison-mère des Sœurs grises porte le témoignage d'efforts sans précédents lors du choix du site, lors de la définition du programme fonctionnel et lors de la conception formelle. Rares sont les monuments, qui, après l'immense chantier de la basilique Notre-Dame, ont fait l'objet, au dix-neuvième siècle, d'autant de spéculations. Si nos architectes ont longtemps été avares de paroles, dans ce cas précis, les Sœurs grises et Mathurin Clair Bonnissant ont pris le relais pour faire mémoire. Leurs écrits et leurs gestes jettent un éclairage nouveau sur la société montréalaise dont ils ont été d'éminents acteurs.

La relecture des archives et la visite des bâtiments suggèrent que le champ de recherche est encore vaste, largement inexploré, pour autant que l'on accepte d'ouvrir les horizons. Lorsqu'on utilise les archives et les savoirs acquis pour, non pas documenter, mais interpréter les bâtiments

et les sites, on s'aperçoit que leur signification se précise, devient plus dense. Mais, surtout, elle rejoint plus aisément la sensibilité de notre époque.

Si la fin du vingtième siècle a permis de fixer rapidement quelques repères d'une histoire de l'architecture, celle-ci reste, avouons-le, à être écrite. Trop souvent, les efforts d'interprétation auxquels nous convient les nouveaux médias s'abreuve à des recherches fondées sur des problématiques datées qu'il nous incombe de renouveler, sans quoi l'intérêt envers le paysage construit ira – ou continuera d'aller – décroissant.

Au cœur de notre travail, Victor Bourgeau s'est imposé sous d'autres habits que ceux qu'on lui prête habituellement; loin de réduire son rôle, sa pratique, telle que nous l'avons esquissée, permet d'envisager une relecture de la pratique architecturale du dix-neuvième siècle, particulièrement dans le milieu canadien-français. Au-delà du cas de la maison-mère des Sœurs grises, ce type d'analyse laisse entrevoir le potentiel considérable d'interprétation des couvents et des églises de Montréal. Il est urgent d'y voir, au moment où ces bâtiments ferment, sont repris pour certains, démolis pour d'autres. Mettre en valeur le poids sémantique de ces hauts lieux contribuerait certainement à mieux les évaluer, à les protéger, ou à tout le moins à s'assurer que le génie du lieu qu'ils ont engendré ne s'estompe à tout jamais.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

ANF	Archives nationales de France
A.S.G.M.	Archives des Sœurs grises de Montréal
BAC	Bibliothèque et archives Canada

BANQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CPRQ	Conseil du patrimoine religieux du Québec
UCSS	Univers culturel de Saint-Sulpice, Montréal

## BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- Drouin, Martin, 2001, « Les campagnes de sauvegarde de la maison Van Horne et du couvent des Sœurs grises ou le questionnement d'une identité urbaine (Montréal, 1973-1976) », *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 26, nos 3-4, p. 25-36.
- Gauthier, Raymonde, 1991, « Chapelle de l'Invention-de-la-Sainte-Croix », *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites du Québec*, t. 2, Québec, Les Publications du Québec, p. 112.
- Gauthier, Raymonde, 1991, « Domaine des Sœurs grises de Montréal », *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites du Québec*, t. 2, Québec, Les Publications du Québec, p. 113-116.
- Marsan, Jean-Claude, 1974, *Montréal en évolution*, Montréal, Fides.
- Middleton, Robin et David Watkin, 1993, *Architecture du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Electa ».
- Musée David M. Stewart [Lemay, Nicole], 1992, *Mission Montréal. Les congrégations religieuses dans l'histoire de la ville*, Montréal, Fides.
- Pinard, Guy, 1987, « La Maison-mère des Sœurs Grises », *Montréal, son histoire, son architecture*, t. 3, Montréal, La Presse, p. 283-295.

## NOTES

1. L'auteur tient à remercier toutes les personnes qui l'ont aidé et rendu possible cette publication, notamment Mylène Laurendeau, des Archives des Sœurs grises de Montréal, et M. Gabriel Collard qui nous a reçu à la Maison-mère; Guillaume St-Jean, Pierre Lahoud et Thomas Coomans qui ont contribué à la qualité de l'illustration et, bien sûr, Lucie K. Morisset qui a inspiré ce texte, en a étoffé les arguments et raffiné l'expression.
2. Notamment par des religieuses de la congrégation : sœur Albina Fauteux et sœur

Clémentine Drouin (1916, 1933 et 1943) et les nombreux titres de sœur Estelle Mitchell, dont : Mitchell, [sœur] Estelle, *L'essor apostolique. Histoire de l'hôpital général des Sœurs de la Charité de Montréal*, « Sœurs Grises », 1877-1910, t. 4, Montréal, Méridien; et Mitchell, [sœur] Estelle, 1964, *Mère Jane Slocombe, neuvième supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal, 1819-1872*, Montréal, Fides.

3. Salomon de Friedberg, Barbara, 1975, *Le domaine des Sœurs Grises, boulevard Dorchester, Montréal*, Rapport préparé pour le ministère des Affaires culturelles, Québec, juin.
4. Par les travaux du Groupe de recherche sur la pierre grise de Montréal.
5. Gauthier, Raymonde, 1983, *Victor Bourgeau et l'architecture religieuse et conventuelle dans le diocèse de Montréal (1821-1892)*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Québec, Université Laval; Gauthier, Raymonde, 1988, « Une pratique architecturale au XIX<sup>e</sup> siècle : Victor Bourgeau, 1809-1888 », *ARQ – Architecture-Québec*, n° 41, février, p. 10-23.
6. Martin, Tania, 1995, *Housing the Grey Nuns: Power, Religion and Women in Fin-de-siècle Montréal*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill; Martin, Tania, 1997, « Housing the Grey Nuns: Power, Women and Religion in Fin-de-siècle Montréal », dans Annmarie Adams et Sally McMurry (dir.), *Perspectives in Vernacular Architecture VII*, Knoxville (TN), University of Tennessee Press, p. 212-229; Martin, Tania, 1999, « The Mother House of the Grey Nuns: A Building History of the General Hospital », *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 24, n° 2, p. 40-49.
7. Archéotech, 2005, *Site historique de la Maison-mère des Sœurs grises de Montréal, 1190, rue Guy*, Rapport préparé pour le ministère de la Culture et des Communications, Montréal, décembre; Groupe Cardinal Hardy, 2007, *Réaménagement du Domaine des Sœurs Grises pour l'Université Concordia*, Montréal. Des travaux d'inventaire ont aussi été menés sur le mobilier et les œuvres d'art.
8. Beaupré et Michaud, architectes [Michaud, Josette], 2007, *Étude des valeurs patrimoniales du couvent des Sœurs Grises (construit sous le nom d'Hôpital général des Sœurs Grises. Domaine des Sœurs Grises de Montréal)*, Rapport préparé pour l'Université Concordia. Montréal, février.

9. Les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu en 1861, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame en 1908 Même les sulpiciens, seigneurs de l'île, établissent leur séminaire et leur collège sur le site de l'ancien Fort de la Montagne, dont la construction débute en 1855.
10. Archives des Sœurs grises de Montréal (ASGM), Maison-mère, dossier 443. Transcriptions : mémoire de sœur Deschamps, supérieure, à M. Faillon, supérieur de Saint-Sulpice, 8 août 1854; réponse de M. Faillon, le 4 novembre 1854, p. 153-154.
11. *Id.*, p. 156.
12. *Id.*, p. 157.
13. *Id.*, p. 158.
14. *Id.*, p. 159.
15. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 452. Extrait de *l'Ancien Journal*, 16 juillet 1856, p. 552. Olivier Berthelet (1798-1872) était un bourgeois fortuné qui s'est fait connaître comme le plus grand philanthrope francophone de Montréal. Il a particulièrement appuyé l'œuvre des Sœurs grises en finançant la construction de l'asile Saint-Joseph, rue Cathédrale, leur première expansion hors de l'hôpital général.
16. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 521. Lettre de sœur Slocombe [supérieure] au cardinal Quaglia, préfet de la Congrégation des évêques et réguliers, 4 janvier 1869.
17. Ce nom tient à une légende qui veut que, sur le site, une croix fut élevée et peinte en rouge en 1752 pour marquer la sépulture d'un meurtrier. (Drouin, [sœur] Clémentine, 1943, *L'hôpital Général des Sœurs de la Charité, «Sœurs grises», 1853-1877*, t. 3, p. 211-212.)
18. Greffe du notaire E. Lafleur, n° 1155, 20 juillet 1860.
19. *Id.*, n° 1262, 19 mars 1861.
20. *Id.*, n° 1265, 23 mars 1861.
21. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 464. Copie d'une lettre de M<sup>gr</sup> Bourget à M. Granet, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, 19 octobre 1860.
22. Il semble que cette stratégie soit d'Olivier Berthelet qui, après avoir fait fortune dans l'immobilier dans l'est de la ville, est devenu conseiller – certains diront le ministre des Finances – de l'évêque (*Dictionnaire biographique du Canada en ligne* [http://www.dictionnaireofarchitectsincanada.org/], consulté le 23 juillet 2009).
23. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 464. Copie d'une lettre de M<sup>gr</sup> Bourget à M. Granet, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, 19 octobre 1860.
24. Rappelons à ce sujet que le Séminaire s'était opposé à la relocalisation de l'Hôtel-Dieu sur le mont Sainte-Famille, en 1858. M<sup>gr</sup> Bourget de son côté pressait les religieuses de quitter le centre-ville; il les avait déjà encouragées en 1852 à acheter, rue Dorchester, « un très bel édifice désigné sous le nom de Collège Baptiste, qui avait été fondé par une société de sectateurs dans le but d'enseigner l'erreur ». Ce bâtiment sera occupé par les religieuses de l'Hôtel-Dieu qui y établiront l'hôpital Saint Patrick [en face du site de la Croix-Rouge]. (Lahaise, Robert, 1980, *Les édifices conventuels du Vieux-Montréal. Aspects ethno-historiques*, Montréal, Hurtubise/HMH, coll. «Les Cahiers du Québec», n° 50, p. 95-96.)
25. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 464. Copie d'une lettre de M<sup>gr</sup> Bourget à M. Granet, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, 19 octobre 1860.
26. « Notre mère osera-t-elle vous prier, Très-Honoré Père, de tâcher d'obtenir de ces Messieurs, un aussi long délai que possible avant de payer l'intérêt pour nous faciliter les moyens de vendre plus cher nos terrains de la Côte Saint-Antoine. Elle vous demande cela en vue du plus grand bien des pauvres, vous priant en même temps de considérer que ce sera aussi à l'avantage du Séminaire à raison de la Commutation qui sera d'autant plus forte que nous vendrons plus cher. (ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 466. Copie d'une lettre de sœur Slocombe [maître des novices], à M. Granet, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, 28 octobre 1860, 26 octobre 1860.)
27. « [Nos sœurs] ont aussi admiré le désintéressement des bonnes Religieuses de l'Hôtel-Dieu qui ont bien voulu accéder aux désirs de Votre Grandeur, en nous offrant un terrain dont elles pourraient retirer un si grand profit. » (ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 465. Copie d'une lettre de sœur Slocombe [maître des novices] à M<sup>gr</sup> Bourget, 26 octobre 1860.)
28. Il faut cependant noter qu'on compare un site de vingt-cinq arpents à celui de douze arpents de la Croix-Rouge.
29. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 469. Lettre de M. C. Bonnissant à M<sup>gr</sup> Bourget, 29 janvier 1861.
30. *Id.*
31. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 517. Mémoire de M. C. Bonnissant, s.d. (probablement de février 1861).
32. ASGM, Registre des affaires temporelles, vol. II (1853-1899), 3 février 1861, p. 21.
33. « L'Hôpital général d'ancien régime n'a jamais eu aucune fonction médicale, mais fut le lieu de renfermement des pauvres. Voulu par des dévots laïcs (la Compagnie du Saint-Sacrement) sous le règne de Louis XIII, il entendait résoudre le problème récurrent de la mendicité et des cours des miracles. » ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Hôpital\_général], consulté le 22 juillet 2009.)
34. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 531. Lettre des Sœurs grises aux membres du Comité de santé de la Cité de Montréal; texte publié dans *The Gazette*, jeudi 20 mai 1869.
35. Un rapide sondage nous en a permis d'en retracer deux : *The Gazette*, 19 mai 1869 et 21 mai 1869.
36. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 517. Mémoire de M. C. Bonnissant, s.d.
37. Elles érigeront notamment un monumental orphelinat à ville Saint-Laurent, la crèche d'Youville, en 1912.
38. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 517. Mémoire de M. C. Bonnissant, s.d.
39. ASGM, Maison-mère, église, document 8. Soumission de David Perrault, 12 juin 1880 (clôture de pierre); document 9, soumission de Day et Deblois, 28 juin 1880 (travail de ferronnerie).
40. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 533. Lettre de mère Slocombe à M<sup>gr</sup> Bourget, 12 août 1869.
41. ASGM, Administration temporelle, Procès-verbaux, vol. II (1853-1899), 1<sup>er</sup> mars 1869, p. 36.
42. *Id.*, vol. II (1853-1899), 31 mars 1869, p. 37.
43. L'association a été dissoute en 1877, deux mois après le décès d'Edwige Vaillant, épouse de Victor Bourgeau; elle a cependant été renouvelée le 18 août 1880 pour se terminer avec le décès de Bourgeau, survenu le 5 mars 1888.
44. Théophile Fahrland (1825-1870) aurait reçu sa formation à l'École des beaux-arts de Paris. À Montréal il combinait une pratique de l'architecture et de la bijouterie. (*Biographical Dictionary of Architects in Canada 1800-*

- 1950), [http://www.dictionaryofarchitectsin-canada.org], consulté le 19 juillet 2009).
45. Dans le dossier de l'église Saint-Joseph, construite en 1861-1862, il apparaît que Victor Bourgeau n'a fait que superviser le chantier; il a alors proposé de modifier le parti original de l'intérieur, en substituant à la charpente exposée, disposition traditionnelle des églises anglicanes, une fausse-voûte plus « canadienne-française », ce qui explique le caractère un peu incongru de l'intérieur. Il a enfin, en 1878, livré les plans du clocher.
  46. Dans le cas de Saint-Pierre-Apôtre, la mention de Victor Bourgeau n'apparaît que dans le discours que l'évêque d'Ottawa, membre des la Congrégation des oblats – qui a fait construire cette église –, livre lors de l'inauguration du bâtiment, le 26 juin 1853 : « l'exécution de ce travail fait le plus grand honneur à l'architecte qui l'a dirigé, et cet architecte est notre compatriote M. Victor Bourgeault [sic]. Il a fait une belle église, un beau monument. (*La Minerve*, mardi 28 juin, p. 2.)
  47. Nous avons bien établi ailleurs que Victor Bourgeau n'avait fait que livrer des plans pour le décor intérieur de l'église à La Prairie en 1864, John Ostell ayant préparé ceux de l'église reconstruite en 1856. (Morisset, Lucie K. et Luc Noppen, 1998, *L'église de la Nativité de la Sainte-Vierge de La Prairie de la Madeleine*, Rapport préparé pour la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, novembre.)
  48. Noppen, Luc, 1985, « Thomas Baillairgé », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII, p. 41-45.
  49. Nous revenons ici sur quelques interprétations que nous avons déjà livrées : c'est en travaillant sur les pratiques architecturales instaurées par l'Église catholique que nous en sommes venu à établir une distinction, dans l'univers traditionnel, entre l'architecte constructeur de l'architecte concepteur. (Noppen, Luc, 1982, « Victor Bourgeau », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI, p. 100-103.)
  50. Nous n'avons trouvé aucune information sur cet architecte.
  51. « Nécrologie. Victor Bourgeau, architecte », *La Minerve*, 22 mars 1888, p. 1
  52. Cité par Émile Venne. Causerie à la radio (poste CRCM), 19 mars 1935, publiée dans *L'Ordre*, les 22 et 23 mars 1935.
  53. James, Ellen, 1985, *John Ostell Architecte, Arpenteur / Architect, Surveyor*, Montréal, Musée McCord / McCord Museum.
  54. « Vu l'importance des travaux que nécessitent les réparations à notre église et l'achèvement de notre hôpital, et tous les autres besoins qui pourraient se rencontrer on choisirait pour remplacer feu Mr Victor Bourgeault [sic], Messieurs Perrault et H. Mesnard, comme architectes. » (ASGM, Administration temporaire, Procès-verbaux, vol. II (1853-1899), 12 mars 1890, p. 155v et 156.
  55. Archives de la paroisse Notre-Dame de Montréal, Registre BMS.
  56. Alfred Préfontaine, architecte du monastère des Carmélites de Montréal en 1895-1896, était aussi actif auprès de Victor Bourgeau. Il sera admis à l'Association des architectes de la Province de Québec (AAPQ) en 1890 –; il a également assisté à cette cérémonie.
  57. Lévesque, Adolphe, 1858, « État actuel de l'Architecture religieuse en Angleterre, Art. II, par A. Welby Pugin », *La Minerve*, 16 mars au 6 août 1858.
  58. Archives de la paroisse Sainte-Brigide-de-Kildare, Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 31. Délibération du 16 juin 1878.
  59. *Id.*, feuillet 32. Délibération du 20 juin 1878.
  60. Lahaise, p. 85.
  61. Ses origines britanniques ont d'ailleurs constitué un atout pour faire accepter l'implantation du nouvel hôpital général dans un quartier dominé par la bourgeoisie anglophone.
  62. « Monsieur Mathurin Louis Clair Bonnissant naquit à Nantes le 12 août 1816 et y fit ses études, y compris le cours de théologie. Ordonné prêtre le 19 décembre 1840, il exerça dans son diocèse le saint ministère, comme vicaire à Blain, jusqu'en 1843 et en la Madeleine de Nantes jusque vers 1847. Il quitta, le 7 janvier de cette année, sa ville natale pour aller faire sa Solitude, et partit de la Solitude le 27 septembre suivant; il arriva, après un voyage d'un mois environ, le 24 octobre, à Montréal.  
Appliqué d'abord au ministère de la paroisse pendant plusieurs mois, il fut ensuite chargé jusqu'au 28 octobre 1849 des pauvres et des enfants de l'Hôpital Général. Les 37 années qu'il passa ensuite au Canada furent en grande partie consacrées aux soins des Communautés religieuses. Il exerça longtemps les fonctions de confesseur ou de supérieur chez les Sœurs de la Charité dites Sœurs Grises. Il fut de 1854 à 1862 confesseur des Frères des écoles chrétiennes et confesseur aussi des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, durant deux triennats, en 1870 et 1878. Les Sœurs Grises furent plus particulièrement l'objet de son dévouement paternel. Et même lorsqu'il n'avait auprès d'elles aucun titre officiel, il ne cessait pas de les aider de ses conseils. » (ASGM, Dossier du père Bonnissant, p.s.s. Circulaire de L. J. Icarel, p.s.s., Paris, décembre 1886.)
  63. ASGM, Dossier du père Bonnissant, p.s.s. Circulaire de L. J. Icarel, p.s.s., Paris, décembre 1886.
  64. BANQ, Québec. Fonds de l'Inventaire des œuvres d'art; fichier des artistes et artisans de Gérard Morisset. Fiches Montréal, Sœurs grises : Nos antiquités et certains dons faits à la Communauté, I, 3a.
  65. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs (résumé des originaux de 1868 à 1882). Note de 1868 de M. L. C. Bonnissant, p. 148-150. Quelques remarques pour aider les sœurs administratrices dans les décisions finales qu'elles ont à prendre touchant les plans de leur futur hôpital.
  66. Ces traits de caractère ont été consignés par Émile Venne, professeur à l'École des beaux-arts de Montréal et fils de Joseph Venne, collaborateur de Victor Bourgeau. (*L'Ordre*, 22 et 23 mars 1935.)
  67. L'aile ouest a été érigée en 1705, l'aile est, démolie en 1850, a été complétée en 1714.
  68. La même année, l'architecte Claude Baillif avait adopté la figure de l'hôtel particulier pour ériger le palais épiscopal de M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier, à Québec; il n'avait cependant érigé que l'aile est et la chapelle. Il faut dire que l'évêque, étant célibataire, n'avait pas besoin de l'autre aile. En effet, dans l'hôtel parisien, l'aile droite est réservée à Monsieur, l'aile gauche à Madame...
  69. Ces chantiers ont été bien documentés par Robert Lahaise (*op. cit.*).
  70. Ce projet a été publié dans Noppen, Luc et Marc Grignon, 1983, *L'art de l'architecte. Trois siècles de dessin d'architecture à Québec*, Québec, Musée du Québec / Université Laval, p. 156-159.
  71. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs (résumé des originaux de 1868 à 1882). Note de 1868 de M. L. C. Bonnissant,

- p. 144-146. Quelques remarques touchant les plans que les Sœurs doivent adopter pour leur futur hôpital général.
72. *Id.*
  73. *Id.*
  74. Ce fait est relaté dans Caron, Robert, 1980, *Un couvent du XIX<sup>e</sup> siècle. La maison des sœurs de la Charité de Québec*, Montréal, Libre Expression, p. 37.
  75. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519.
  76. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs (résumé des originaux de 1868 à 1882). Note de 1869 de M. L. C. Bonnissant, p. 148-150. Quelques remarques pour aider les sœurs administratrices dans les décisions finales qu'elles ont à prendre touchant les plans de leur futur hôpital.
  77. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs (résumé des originaux de 1868 à 1882). Lettre de M. L. C. Bonnissant, p. 151-152, 19 mai 1869.
  78. *Id.*, Note de 1869 de M. L. C. Bonnissant, p. 148-150.
  79. En 1738, l'architecte William Adam livre les plans du *Edinburgh Infirmary*, bâtiment avec un corridor central, et en 1752 *The Gentlemen's Magazine* publie un plan analogue du *London Hospital*. (Stevenson. Christine, 2000, *Medicine and Magnificence. British Hospital and Asylum Architecture, 1660-1815*, Yale University Press, New Haven / London, p. 112 et 145.) Ces bâtiments étaient éclairés par des lampes à l'huile.
  80. Beaupré Michaud, p. 53.
  81. Commentaire de sœur Peltier, cité par Mitchell, 1964, p. 413.
  82. Cité par Mitchell, p. 385.
  83. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs (résumé des originaux de 1868 à 1882). Note du 11 décembre 1868 de M. C. L. Bonnissant, p. 139-144.
  84. Chroniques (1867-1873), p. 76, cité par Mitchell, p. 433.
  85. Les fenêtres sont ainsi plus hautes et plus étroites.
  86. Une différence apparaît aussi dans le nombre de travées; le projet de 1868 compte un corps principal de vingt-huit travées, plus les avant-corps et la chapelle; celui de 1869 en compte trente-trois. Or, cette façade ne change pas de dimensions, elle est coincée entre les rues Guy et Saint-Mathieu; par contre le nombre de fenêtres a été augmenté pour accroître l'éclairage d'un plus grand nombre de pièces et l'aile qui longe la rue Saint-Mathieu a été reculée de quelques pieds.
  87. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 517. Mémoire de M. C. Bonnissant, s.d.
  88. À Québec, l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy a introduit dans les années 1880 l'usage de la pierre à bossage, avec de tels joints colorés destinés à souligner le bossage, pierre par pierre. L'église Saint-Jean-Baptiste de Québec (1881) est entièrement habillée d'une telle pierre.
  89. Inspiré par la revue *The Ecclesiologist*, publiée par la Cambridge Camden Society et The Ecclesiological Society de 1841 à 1868.
  90. L'influence de l'architecture Second Empire se fait sentir au Québec – en particulier à Montréal – au moment où les carrières de calcaire de Trenton du Plateau et du Mile End s'épuisent et livrent des lits de pierre plis irréguliers, ce qui convient bien à un appareil à bossages puisque les rangs de pierres y sont plus étroits. Plusieurs architectes, dont Joseph-Ferdinand Peachy à Québec et William Tutin Thomas à Montréal, vont mettre en œuvre de telles pierres sur des maisons bourgeoises, construites en terrasse sur le modèle des « villas suburbaines » du Second Empire.
  91. Il n'y a guère que la maîtrise Saint-Pierre, qui aurait été construite en 1868 avec de la pierre à bossage, qui précède le monumental ensemble de la rue Guy. Ajoutons que ce bâtiment possède un fenêtrage comme celui proposé sur les plans de 1868.
  92. Parmi lesquels : le collège Notre-Dame – Dufresne et Lapointe, 1881; le sanctuaire Sainte-Anne du couvent de Lachine – Perrault et Mesnard, 1888; l'Institution des sourdes-muettes – Joseph Michaud, 1881; le Mont-Saint-Louis – Jean-Zéphirin Resther, 1887; la maison des Pères du Très-Saint-Sacrement – Jean-Zéphirin Resther, 1892; l'asile des vieillards des Petites Sœurs des pauvres – Casimir Saint-Jean, 1892; ainsi que l'hospice Saint-Antoine, 1892; l'hospice Gamelin, 1893; l'hospice Auclair, 1894; l'hôpital des Incurables, 1899; l'agrandissement du pavillon Marie-Morin de l'Hôtel-Dieu, 1902; et le Mont-Sainte-Anne – Louis Caron, 1906. (Communauté urbaine de Montréal, *Les couvents : architecture religieuse II. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, CUM.)
  93. Noppen, Luc, 2008, *L'église Sainte-Brigide-de-Kildare (Montréal). Étude historique, analyse architecturale et évaluation patrimoniale*, Montréal, Rapport de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain – ESG, UQAM, novembre.
  94. ASGM, Administration temporelle, Procès-verbaux, vol. II (1853-1899), 8 avril 1874, p. 65.
  95. *Le Journal de Montréal*, 26 décembre 1878, p. 2.
  96. « [E]n pierre de taille et en pierre à bosse » : c'est ainsi que l'on nomme ce type de matériau en 1900 dans *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec portraits du clergé. Héliogravures et notices historiques de toutes les églises et presbytères, institutions d'éducation et de charité. Sociétés de bienfaisance, Œuvres de fabrique et Commissions scolaires*, Montréal, Eusèbe-Sénécal & Cie, Imprimeurs-Éditeurs, p. 779.
  97. C'est le cas des architectes Poitras et Martin, en 1877, à l'église Saint-Louis-de-France de Terrebonne et à l'église de Saint-Liboire.
  98. Dans l'histoire de l'architecture ecclésiastique de Montréal – ou du diocèse de Montréal –, ce propos formel est neuf. En cherchant, on trouve bien une référence au style roman dans la première église du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End érigée en 1857 sous la direction du père Taraise-Thomas Lahaie, né à Dijon (France) en 1815.
  99. Noppen, Luc, 1974, *Notre-Dame de Québec (1647-1922), son architecture, son rayonnement*, Québec, Pélican.
  100. La plupart des églises construites avant cette date sont en effet néogothiques, à commencer par Notre-Dame de Montréal (1824). Puis, on peut signaler : Saint Patrick (1841), Saint-Pierre-Apôtre (1851) et Saint-Jacques (1855); lorsque le style gothique est adopté pour Saint-Joseph (1861), il s'agit d'une initiative des Sulpiciens qui prend modèle sur l'église wesleyenne de la rue Saint-Jacques.
  101. Les exemples les plus probants de ce « vouloir baroque » de M<sup>gr</sup> Bourget sont : la façade et le clocher de l'église de La Prairie (1855), l'église Notre-Dame-de-Grâce (1850), l'église Sainte-Anne de Griffintown (1854 - disparue), la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (1860 - disparue), l'église Le Gesù (1864). À cette liste, incomplète, il faut bien entendu ajouter la cathédrale Saint-Jacques (basilique Marie-Reine-du-Monde).



102. Leniaud, Jean-Michel, 1993, « Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et programmes », dans Chantal Bouchon, Catherine Brisac, Nadine-Josette Chaline et Jean-Michel Leniaud (dir.), *Ces églises du XIX<sup>e</sup> siècle*, Amiens, Ancrage, p. 114.
103. Leniaud, Jean-Michel, 1993, « Du néo-classique au béton », dans Bouchon et al., *op. cit.*, p. 62.
104. Raynaud, Léonce, *Traité d'architecture*, Paris, 1850-1858, p. 239, cité par Nayrolles, Jean, 2006, « Un Rundbogenstil Français? », dans Bruno Foucart et Françoise Hamon (dir.), *L'architecture religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle. Entre éclectisme et rationalisme*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
105. À ce sujet il vaut la peine de rappeler que, lors de la construction de l'hospice des Sœurs de la Charité de Québec, l'évêque avait signalé à l'architecte qu'il trouvait inconvenant de retrouver une chapelle néogothique devant un couvent néoclassique. (Caron, p. 47.)
106. La chapelle est démolie vers 1960 pour dégager le site de la future Place des arts.
107. Drouin, [sœur] Clémentine, 1943, *L'hôpital général des Sœurs de la Charité, « Sœurs Grises », 1821-1853*, t. 3, Montréal, s. éd.
108. *Explication des peintures de la chapelle Nazareth*. Montréal, Eusèbe Senécal, s.d., p. 11 (brochure conservée aux ASGM).
109. Le chantier de la chapelle des Sœurs grises s'est avéré complexe et le bâtiment a dû être consolidé en 1890 par les architectes Perrault et Mesnard; la croisée a été étré sillonnée pour contenir les charges du toit.
110. Nous avons fait la démonstration de l'origine de cette façade dans Noppen, 2008, p. 150-175.
111. On peut nommer, entre autres : 1873 – Île Bizard, église Saint-Raphaël-Archange; 1875 – Saint-Cuthbert; 1875 – Saint-Isidore (Monterégie); 1879 – Montréal, église Notre-Dame-du-Bon-Conseil; 1879 – Oka, église l'Annonciation; 1880 – Chambly, église Saint-Joseph; 1880 – Saint-Ours, église de l'Immaculée-Conception; 1881 – Mascouche, église Saint-Henri; 1881 – Saint-Télesphore; 1882 – Varennes, basilique Sainte-Anne; 1885 – Sainte-Thérèse; 1887 – Laurentides, église Saint-Lin; 1895 – Montréal, église de l'Immaculée-Conception; 1887 – Montréal, église Saint Anthony; 1894 – Verchères, façade de l'église Saint-François-Xavier; 1900 – Dorval, église Présentation-de-la-Sainte-Vierge; 1901 – Île Perrot, façade de l'église Sainte-Jeanne de Chantal.